

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2145

4 septembre 2008

SOMMAIRE

| | | | |
|--|--------|---|--------|
| Amalto S.A. | 102921 | Lonworld S.A. | 102950 |
| Ares Holding S.à r.l. | 102956 | Maria-De Holding S.A. | 102919 |
| Assa Abloy Incentive 2004 Holding S.A. | 102915 | Memola, Lang & Hein S.à.r.l. | 102957 |
| Barnhill Holding S. à r. l. | 102956 | Mercati S.A. | 102958 |
| Bayern Energie S. à r.l. | 102932 | Mondialfood, S.A. | 102934 |
| Bessel Capital S.à r.l. | 102955 | Mosser A.G. | 102921 |
| Bisquit S.A. | 102933 | Multi Europlacement | 102917 |
| Boissonot Finance S.A. | 102939 | MultiSelect | 102924 |
| Brandenburg Fund SICAV-FIS | 102914 | Musashi S.A. | 102937 |
| Clamart International S.A. | 102920 | Oxbridge Holding S.A. | 102916 |
| Cobrilux S.A. | 102922 | Panthere Charter S.A. | 102933 |
| Crema Holdings Sàrl | 102950 | Parnuk S.A.H. | 102955 |
| Dameifel S.à r.l. | 102957 | Rockhampton Sàrl | 102938 |
| Daulat Americas Holding S.à r.l. | 102958 | Sanae S.A. | 102958 |
| Deichthal S.A. | 102921 | Scandi Trust S.A. | 102937 |
| DFX Capital Investor Holding SA | 102932 | SEB Orion 16 - SICAV - FIS | 102922 |
| DMJ S.à r.l. | 102924 | Seraya S.A. | 102915 |
| EB Trading S.A. | 102936 | Sicav Euro Continents (Conseil) S.A. | 102934 |
| El Pueblo S.A. | 102935 | Sicav Placeuro (Conseil) S.A. | 102938 |
| Euro Packaging System S.A. | 102938 | S&M 1 S.à r.l. | 102957 |
| Finagra S.A. | 102920 | Sobedal S.A. | 102934 |
| Financial Solutions Holding S.A. | 102933 | Sopex International S.A. | 102935 |
| Fleming Flagship Portfolio Fund | 102916 | Swedbank Robur International | 102915 |
| Fortuna Select Fund | 102919 | Talltec Sistemas Group S.A. | 102914 |
| FundSelect | 102923 | Talltec Technologies Holdings S.A. | 102914 |
| Henderson Indirect Property Fund (Euro- pe) | 102924 | Tectrona S.à.r.l. | 102956 |
| Hines Luxembourg Investments S.à r.l. | 102940 | Traditio Investment S.A. | 102935 |
| IDX Company S.A. | 102932 | Trisport, Sàrl | 102956 |
| Infinitum S.A. | 102937 | UBS (Lux) Bond Sicav | 102918 |
| Interinvest S.A. | 102939 | UBS (Lux) Equity Sicav | 102918 |
| Invest 2000 S.A. | 102920 | UDC S.A. | 102936 |
| IPC - Capital Strategy XVI | 102923 | Uni-Deff Sicav | 102917 |
| K-Dow Petrochemicals Americas Holding S.à r.l. | 102958 | Volnay Luxco II S. à r.l. | 102957 |
| | | Waterbridge S.à r.l. | 102939 |

Brandenburg Fund SICAV-FIS, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 125.978.

On 12 August 2008 at 11.00 a.m., the extraordinary general shareholders' meeting convened by the board of directors of Brandenburg Management S.A. acting as general managing partner of the Company did not meet quorum requirements and was therefore adjourned.

The shareholders of the Company are now invited to attend the

EXTRAORDINARY GENERAL SHAREHOLDERS' MEETING

that will be held on 6 October 2008 at 3.30 p.m. before Luxembourg public notary, M^e Hellinckx, residing in Luxembourg with the following agenda:

Agenda:

1. Change of the calculation day of the net asset value per share;
2. Subsequent amendment of article 9 of the articles of association of the Company; and
3. Miscellaneous.

Shareholders are advised that no quorum is required to adopt the items of this second extraordinary general shareholders' meeting and that decision will be taken on a simple majority of the shares present or represented at the meeting.

Luxembourg, 1 September 2008.

The board of directors.

Référence de publication: 2008108467/1035/21.

Talltec Sistemas Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R.C.S. Luxembourg B 65.263.

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 1^{er} septembre 2008 avec l'ordre du jour ci-après et ayant réuni 77% du capital social, les actionnaires de la société Talltec Sistemas Group S.A. sont invités à assister à une nouvelle

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 6 octobre 2008 à 9:30 au 16 avenue de la porte neuve L-2227 Luxembourg, 3^{ème} étage.

Ordre du jour:

1. Décision quant aux mandats des membres du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Changement du siège social à l'intérieur d'une même commune.
3. Divers.

Les actionnaires qui souhaitent obtenir des informations ou obtenir un formulaire de procuration afin de se faire représenter peuvent s'adresser par fax ou courrier à la société comme suit: Talltec Sistemas Group S.A., 16 Avenue de la Porte neuve, BP 430 L-2014 Luxembourg, Fax 00352 47 23 81.

Sur autorisation de l'Assemblée AGIR Luxembourg S.A.

Domiciliataire

Référence de publication: 2008109040/6102/19.

Talltec Technologies Holdings S.A., Société Anonyme Holding.

R.C.S. Luxembourg B 67.543.

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 1^{er} septembre 2008 avec l'ordre du jour ci-après et ayant réuni 60% du capital social, les actionnaires de la société Talltec Technologies Holdings S.A. sont invités à assister à une nouvelle

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 6 octobre 2008 à 10:00 au 16 avenue de la porte neuve L-2227 Luxembourg, 3^{ème} étage.

Ordre du jour:

1. Décision quant aux mandats des membres du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Changement du siège social à l'intérieur d'une même commune.
3. Examen de la situation financière de la société
4. Décision de vente des actifs de la société, dont les brevets, à un tiers intéressé
5. Divers.

Les actionnaires qui souhaitent obtenir des informations ou obtenir un formulaire de procuration afin de se faire représenter peuvent s'adresser par fax ou courrier à la société comme suit: Talltec Technologies Holdings S.A., 16 Avenue de la Porte neuve, BP 430 L-2014 Luxembourg, Fax 00352 47 23 81.

Sur autorisation de l'Assemblée AGIR Luxembourg S.A.

Domiciliaire

Référence de publication: 2008109043/6102/21.

Swedbank Robur International, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 31.868.

Notice is hereby given of an

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

(the "Meeting") of shareholders of the Company (the "Shareholders") to be held at the registered office of the Company on 23 September 2008, at 11.00 Central European Time ("CET") with the following agenda:

EXTRAORDINARY RESOLUTION

Amendment of the third sentence of Article 19 of the Articles in order to allow the payment of the subscription price up to five business days after the applicable Valuation Date.

VOTING

A decision on the extraordinary resolution will require a quorum of 50% of the outstanding shares of the Company (the "Shares") and will be taken at a majority of two thirds of the Shareholders present and voting. Each Share is entitled to one vote.

If the Meeting is not able to deliberate and vote on the above mentioned extraordinary resolution for lack of quorum, a second extraordinary general meeting of Shareholders (the "Second Meeting") will be convened on 27 October 2008 at 11.00 CET with the same agenda. At the Second Meeting, there will be no quorum required and the extraordinary resolution will be approved at a majority of two thirds of the Shareholders present and voting.

VOTING ARRANGEMENTS

Shareholders who cannot attend the Meeting may vote by proxy. The form of proxy will be available from the registered office of the Company. Forms of proxy already received for the Meeting to be held on 23 September 2008 will be valid at the Second Meeting, if any.

By order of the Board of Directors.

Référence de publication: 2008110007/260/26.

Seraya S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 56.549.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 24 septembre 2008 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2008
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008110823/795/15.

Asa Abloy Incentive 2004 Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 101.820.

The shareholders are convened hereby to attend the

102916

ORDINARY SHAREHOLDERS' MEETING

to be held on *September 22, 2008* at 9.00 a.m. in L-2210 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, with the following agenda:

Agenda:

1. Management report of the board of directors and report of the statutory auditor.
2. Approval of the annual accounts as of December 31, 2007.
3. Appropriation of results as of December 31, 2007.
4. Discharge to the directors and to the statutory auditor for the performance of their mandate during the related fiscal year.
5. Resignation of Mr Goran JANSSON as A director and discharge.
6. Appointment of Mr Crister Esbjörn ERIKSSON, Senior Vice President Human Resources responsible for the HR function of the ASSA ABLOY Group, born on February 7, 1950 in Halmstad (Sweden) residing at Skogsviks Strand 2, 18235 Danderyd (Sweden) as A director until the end of the statutory general shareholders' meeting of 2012.
7. Sundry.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2008110824/29/22.

Oxbridge Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 102.481.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à une

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra lundi, le 22 *septembre 2008* à 13.00 heures à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels au 30 juin 2008.
3. Affectation des résultats au 30 juin 2008.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant à l'exercice sous revue.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008110825/29/16.

Fleming Flagship Portfolio Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 39.251.

Notice is hereby given that the

ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders (the "Meeting") of Fleming Flagship Portfolio Fund (the "Company") will be held on Wednesday, 24 *September 2008* at 2.00 pm (Luxembourg time) at the Registered Office of the Company, as set out above, with the following Agenda:

Agenda:

1. Presentation and approval of the Report of the Board of Directors for the accounting year ended April 30, 2008.
2. Presentation of the Report of the Auditors for the accounting year ended April 30, 2008.
3. Approval of the Financial Statements for the accounting year ended April 30, 2008.
4. Discharge of the Board of Directors in respect of their duties carried out for the accounting year ended April 30, 2008.
5. Approval of Directors' Fees.
6. Re-election of Mr Iain OS Saunders, Mr André Elvinger, Mr Pierre Jaans, Mr Jean Frijns, Mr Robert van der Meer, Ms Andrea L Hazen and Mr Berndt May to serve as Directors of the Company until the Annual General Meeting of Shareholders approving the Financial Statements for the accounting year ending on April 30, 2009.
7. Re-election of PricewaterhouseCoopers S.à r.l. to serve as Auditors until the Annual General Meeting of Shareholders approving the Financial Statements for the accounting year ending on April 30, 2009.
8. Allocation of the results for the accounting year ended April 30, 2008.

9. Consideration of such other business as may properly come before the Meeting.

Voting

Resolutions on the Agenda of the Meeting will require no quorum and will be taken at the majority of the votes expressed by the Shareholders present or represented at the Meeting.

Voting arrangements

Shareholders who cannot personally attend the Meeting are requested to use the prescribed Form of Proxy (available at the Registered office of the Company or from www.jpmorgan.com/assetmanagement/extra) and return it by no later than the close of business in Luxembourg on Monday, 22 September 2008 at the Registered Office of the Company (Client Services Department, fax +352 3410 8000) or, to your usual client adviser.

By order of the Board of Directors.

Référence de publication: 2008110826/755/34.

Multi Europlacement, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 24.007.

L'Assemblée du 2 septembre 2008 n'ayant pas obtenu le quorum de présence requis, le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de la Sicav MULTI EUROPLACEMENT à une

SECONDE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 6 octobre 2008 à 11.00 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Changement de la dénomination sociale de la Sicav en " GYGES ".

Pour pouvoir assister à la présente Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès du siège ou d'une agence de la BANQUE DE LUXEMBOURG, société anonyme à Luxembourg.

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir les deux tiers au moins des voix exprimées.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008110827/755/18.

Uni-Deff Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 101.554.

L'Assemblée Générale Extraordinaire de UNI-DEFF Sicav (la " Sicav "), tenue le 2 septembre 2008, n'a pas réuni de quorum suffisant pour délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour. En conséquence, un procès-verbal de carence a été dressé.

Par le présent avis, il est notifié aux actionnaires qu'une nouvelle

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

(l'"Assemblée") de la Sicav se tiendra dans les locaux de BNP Paribas Securities Services - Succursale de Luxembourg, situés 33, rue de Gasperich, L-5826 Hesperange, Grand-Duché de Luxembourg, le 15 octobre 2008 à 11.30 heures, avec le même ordre du jour, à savoir:

Ordre du jour:

1. Modification de l'adresse du siège social de la Sicav
2. Modification du nombre minimum d'Administrateurs de la SICAV passant de 4 à 3, suite à la démission de Mme Isabelle Borello. Acter la démission de Mme Borello et le fait qu'elle ne sera pas remplacée au sein du Conseil d'Administration. Donner quitus à Mme Borello pour l'accomplissement de son mandat d'Administrateur jusqu'au 18 juillet 2008.
3. Modification au sein de l'article 7 des statuts de la Sicav " Emission des Actions " du paragraphe relatif à la date valeur de paiement des actions, qui sera désormais lu comme suit:
"Dès réception de la souscription et du paiement du prix d'émission, les actions sont attribuées La date valeur de paiement du montant souscrit est indiquée dans le prospectus d'émission des actions de la Société. L'investisseur est investi des droits attachés aux actions immédiatement après la réception de la souscription et du paiement".

4. Modification au sein de l'article 10 des statuts de la Sicav "Calcul de la Valeur Nette d'Inventaire des Actions" du paragraphe v), qui sera désormais lu comme suit:
"v) les parts d'OPC sont évaluées sur base de la dernière valeur nette d'inventaire disponible. A défaut, elles le seront sur base des cours publiés le dernier jour ouvrable du mois précédent le jour d'évaluation".
5. Corrections de forme et d'erreurs matérielles figurant au sein des statuts.
6. Divers.

L'Assemblée délibérera valablement quelle que soit la portion du capital représentée et si les résolutions sur les points portés à l'ordre du jour réunissent les deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

Pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à cette Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer 5 (cinq) jours ouvrés bancaires avant l'Assemblée, leurs titres aux guichets de BNP Paribas Luxembourg S.A., 10A, boulevard Royal, Luxembourg.

Tout actionnaire au porteur a la possibilité de voter par procuration. A cet effet, des formulaires de procuration sont disponibles sur simple demande au siège social de la Sicav. Les procurations, dûment complétées, doivent être retournées au plus tard le jour ouvrable bancaire précédant la date de la tenue de l'Assemblée par télécopie au (00 352 26 96 97 30) puis par courrier à l'attention de Mme Aline Biej, BNP Paribas Securities Services, Succursale de Luxembourg, 33, rue de Gasperich, Howald-Hesperange, L-2085 Luxembourg.

Le texte complet comprenant les modifications des statuts est disponible au siège social de la Sicav.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008110830/755/43.

UBS (Lux) Bond Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 56.385.

Die Aktionäre werden hiermit zur

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

eingeladen, die am Montag, 22. September 2008 um 11.30 Uhr am Gesellschaftssitz mit folgender Tagesordnung stattfinden wird:

Tagesordnung:

1. Tätigkeitsbericht des Verwaltungsrates und Bericht des Abschlussprüfers.
2. Genehmigung der Jahresabschlussrechnung per 31. Mai 2008.
3. Beschluss über die Verwendung des Jahresergebnisses.
4. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder und des Abschlussprüfers.
5. Statutarische Ernennungen.
6. Mandat Abschlussprüfer
7. Diverses.

Jeder Aktionär ist berechtigt, an der ordentlichen Generalversammlung teilzunehmen. Er kann sich auf Grund schriftlicher Vollmacht durch einen Dritten vertreten lassen. Jede Aktie gewährt eine Stimme.

Um an der ordentlichen Generalversammlung teilzunehmen, müssen die Aktionäre ihre Aktien bis zum 15. September 2008, spätestens 16.00 Uhr bei der Depotbank, UBS (Luxembourg) S.A., 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg oder einer anderen Zahlstelle hinterlegen; Vollmachten müssen ebenfalls bis zu diesem Zeitpunkt bei der Adresse der Gesellschaft eingehen.

Der Verwaltungsrat.

Référence de publication: 2008110828/755/25.

UBS (Lux) Equity Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 56.386.

Die Aktionäre werden hiermit zur

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

eingeladen, die am Montag, 22. September 2008 um 11.00 Uhr am Gesellschaftssitz mit folgender Tagesordnung stattfinden wird:

Tagesordnung:

1. Tätigkeitsbericht des Verwaltungsrates und Bericht des Abschlussprüfers.

2. Genehmigung der Jahresabschlussrechnung per 31. Mai 2008.
3. Beschluss über die Verwendung des Jahresergebnisses.
4. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder und des Abschlussprüfers.
5. Statutarische Ernennungen.
6. Mandat Abschlussprüfer.
7. Diverses.

Jeder Aktionär ist berechtigt, an der ordentlichen Generalversammlung teilzunehmen. Er kann sich auf Grund schriftlicher Vollmacht durch einen Dritten vertreten lassen. Jede Aktie gewährt eine Stimme.

Um an der ordentlichen Generalversammlung teilzunehmen, müssen die Aktionäre ihre Aktien bis zum 15. September 2008, spätestens 16.00 Uhr bei der Depotbank, UBS (Luxembourg) S.A., 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg oder einer anderen Zahlstelle hinterlegen; Vollmachten müssen ebenfalls bis zu diesem Zeitpunkt bei der Adresse der Gesellschaft eingehen.

Der Verwaltungsrat.

Référence de publication: 2008110829/755/25.

Maria-De Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 18.585.

Die Aktieninhaber sind hiermit eingeladen, der

AUSSERORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

die am 22. September 2008 um 10.00 Uhr am Gesellschaftssitz, mit folgender Tagesordnung, stattfindet, beizuwohnen:

Tagesordnung:

1. Geschäftsbericht des Verwaltungsrates und Bericht des Kommissars
2. Billigung des Jahresabschlusses sowie der Ergebniszuweisung per 31. Dezember 2007
3. Entlastung an Verwaltungsrat und Kommissar
4. Rücktritt aller Verwaltungsratsmitglieder sowie des Kommissars und Ernennung deren Nachfolger
5. Sonderentlastung an die Verwaltungsratsmitglieder sowie an den Kommissar für den Zeitraum vom 1. Januar 2008 an bis zum Datum dieser Generalversammlung
6. Verlegung des Gesellschaftssitzes
7. Verschiedenes

Der Verwaltungsrat.

Référence de publication: 2008110831/795/19.

Fortuna Select Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 88.201.

Les actionnaires sont invités à assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 12 septembre 2008 à 14.30 heures, au siège social de la société, 69, route d'Esch, Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'entreprises
2. Approbation de l'état des actifs nets et de l'état des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 30 avril 2008
3. Affectation des résultats
4. Décharge aux Administrateurs pour l'exercice clôturé au 30 avril 2008
5. Nominations statutaires
6. Rémunération Dirigeants
7. Divers

Aucun quorum n'est requis pour les points à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire et les décisions seront adoptées, si elles sont approuvées par la majorité des actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008105669/584/22.

Finagra S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 24.500.

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi 17 septembre 2008 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 30 juin 2008 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008103281/755/19.

Invest 2000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.
R.C.S. Luxembourg B 37.937.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires de notre société qui se tiendra extraordinairement au siège social, en date du 12 septembre 2008 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2006;
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2006;
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire;
4. Elections statutaires;
5. Question de la dissolution de la société conformément à l'application de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée;
6. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008104237/19.

Clamart International S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 33.062.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à une

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra lundi, le 15 septembre 2008 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels au 30 juin 2008.
3. Affectation des résultats au 30 juin 2008.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant à l'exercice sous revue.
5. Reconduction de Monsieur Cornelius BECHTEL dans ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009.

6. Reconduction de Madame Christine SCHWEITZER dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009.
7. Reconduction de Madame Virginie DOHOGNE dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009.
8. Reconduction de la société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l. dans son mandat de commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009.
9. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008105665/29/24.

Deichthal S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 24.142.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra extraordinairement le *15 septembre 2008* à 10.00 heures au siège social de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes,
2. Approbation du bilan et des comptes de profits et pertes au 31/12/2007,
3. Affectation du résultat,
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes,
5. Nomination d'un nouvel administrateur de la société,
6. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008104501/803/17.

Amalto S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 50.203.

The shareholders are hereby convened to the

ORDINARY SHAREHOLDERS' MEETING

which will be held on Monday, the *15th of September 2008* at 11.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Management report of the board of directors and report of the statutory auditor.
2. Approval of the annual accounts as of December 31, 2007.
3. Appropriation of results as of December 31, 2007.
4. Discharge to the directors and to the statutory auditor for the performance of their mandates during the related fiscal year.
5. Sundry.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2008105664/29/18.

Mosser A.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 42.554.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à une

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra lundi, le *15 septembre 2008* à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.

2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2007.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant à l'exercice sous revue.
5. Reconduction de Monsieur Eric MAGRINI dans ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.
6. Reconduction de Monsieur Philippe TOUSSAINT dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.
7. Reconduction de Monsieur Pietro LONGO dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.
8. Reconduction de la société anonyme FIDUCIAIRE INTERNATIONALE SA dans son mandat de commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.
9. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008105667/29/24.

Cobrilux S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 30.320.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme COBRILUX S.A. sont priés d'assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi, 11 septembre 2008 à 14.30 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9b, boulevard Prince Henri.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31.03.2008.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008106272/750/17.

SEB Orion 16 - SICAV - FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.

R.C.S. Luxembourg B 133.430.

Im Jahre Zweitausendacht, am dreißigsten Juli,

Vor dem unterzeichneten Notar Joseph GLODEN, mit dem Amtssitz in Grevenmacher (Luxemburg).

Sind die Aktionäre der Investmentgesellschaft mit variablem Kapital in der Form eines spezialisierten Investmentfonds SEB Orion 16 - SICAV - FIS (die „Gesellschaft“) mit Sitz in L-1347 Luxembourg, 6a, Circuit de la Foire Internationale, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxembourg unter der Nummer B 133430, zu einer außerordentlichen Generalversammlung erschienen. Die Gesellschaft wurde gemäß notarieller Urkunde vom 25. Oktober 2007 gegründet, welche am 26. November 2007 im Mémorial C Nummer 2712 veröffentlicht wurde. Die Satzung wurde zuletzt mit notarieller Urkunde vom 13. Dezember 2007, welche am 27. Dezember 2007 im Mémorial C Nummer 2996, veröffentlicht wurde, geändert

Die Versammlung wird um 11.05 Uhr unter dem Vorsitz von Rudolf KÖMEN, Managing Director der SEB Asset Management S.A., beruflich ansässig in 6a, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg, eröffnet.

Der Vorsitzende beruft zum Sekretär Britta WEICKGENANT, Rechtsanwältin, beruflich ansässig in 14, rue Erasme, L-2010 Luxembourg.

Die Versammlung wählt einstimmig zum Stimmzähler Linda RUDEWIG, Head of Fund Set-Up, beruflich ansässig in 6a, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg.

Der Vorsitzende ersucht den Notar folgendes zu beurkunden:

I. Die Tagesordnung der außerordentlichen Generalversammlung lautet wie folgt:

Tagesordnung:

1. Einführung von Bewertungsregeln für Edelmetalle sowie andere Vermögenswerte und entsprechende Änderung von Artikel 12 der Satzung.

2. Verschiedenes.

II. Die persönlich anwesenden Aktionäre oder deren bevollmächtigten Vertreter sowie die jeweilige Anzahl der Aktien gehen aus der Anwesenheitsliste hervor, welche von den anwesenden Aktionären oder deren bevollmächtigten Vertretern und dem amtierenden Notar unterzeichnet wurde. Diese Anwesenheitsliste sowie die von den bevollmächtigten Vertretern und dem amtierenden Notar "ne varietur" gezeichneten Vollmachten bleiben vorliegender Urkunde beigelegt, um mit ihr zusammen registriert zu werden.

III. Aus der Anwesenheitsliste und dem Auszug aus dem Aktionärsregister geht hervor, dass von den 194.800 Aktien, die das gesamte Kapital der Gesellschaft repräsentieren, alle Aktien in dieser Generalversammlung anwesend oder rechtsgültig vertreten sind.

IV. Gegenwärtige Generalversammlung ist daher gemäß Artikel 67-1 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften beschlussfähig.

Nach Beratung fasst die Generalversammlung einstimmig folgenden Beschluss:

Einzigter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt, Bewertungsregeln für Edelmetalle sowie andere Vermögenswerte einzuführen und entsprechend den Artikel 12 der Satzung wie folgt zu ergänzen:

Hinter Artikel 12 Punkt I. i) werden die folgenden Absätze j) und k) neu eingefügt:

"j) Edelmetalle die an einem geregelten Markt gehandelt werden, werden zum letzten verfügbaren Marktkurs bewertet.

k) Andere Vermögenswerte als die vorstehend unter a) bis j) genannten werden zum jeweiligen Verkehrswert bewertet, wie ihn die Gesellschaft nach Treu und Glauben und allgemein anerkannten, von Wirtschaftsprüfern nachvollziehbaren Bewertungsregeln festlegt."

Da die Tagesordnung erschöpft ist und kein Aktionär weiter das Wort ergreift, wird die Generalversammlung geschlossen.

WORUEBER URKUNDE, aufgenommen wurde zu Luxemburg-Stadt, Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Verlesung und Erklärung des Vorstehenden an die Erschienenen - dem Notar den Namen, Vornamen, sowie Stand und Wohnort nach bekannt - haben dieselbigen mit dem Notar gemeinsam die vorliegende Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: R. KÖMEN, B. WEICKGENANT, L. RUDEWIG, J. GLODEN.

Enregistré à Grevenmacher, le 01^{er} août 2008. Relation GRE/2008/3238. — Reçu douze euros 12,00 €.

Le Receveur ff. (signé): BENTNER.

FUER GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, der Gesellschaft auf stempelfreiem Papier auf Begehrt erteilt, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, den 04. August 2008.

Joseph GLODEN.

Référence de publication: 2008099714/213/59.

(080114664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2008.

FundSelect, Fonds Commun de Placement.

Die konsolidierte Fassung des Verwaltungsreglements von Private Trust Management Company S.à r.l. betreffend den Fonds FundSelect, wurde am Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg hinterlegt.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

PRIVATE TRUST MANAGEMENT COMPANY S.À R.L.

Unterschrift

Référence de publication: 2008105151/250/12.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT08868. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

IPC - Capital Strategy XVI, Fonds Commun de Placement.

Das geänderte Verwaltungsreglement, in Kraft getreten am 10. Januar 2008, wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, im Juli 2008.

IPConcept Fund Management S.A.

Unterschriften

Référence de publication: 2008100240/1239/13.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2008, réf. LSO-CT04911. - Reçu 42,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

MultiSelect, Fonds Commun de Placement.

Die konsolidierte Fassung des Allgemeinen Verwaltungsreglements und Sonderreglements von Institutional Trust Management Company S.à r.l. betreffend des Fonds MultiSelect, wurde am Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg hinterlegt.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

INSTITUTIONAL TRUST MANAGEMENT COMPANY S.à r.l.

Unterschrift

Référence de publication: 2008105148/250/13.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT08875. - Reçu 40,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Henderson Indirect Property Fund (Europe), Fonds Commun de Placement.

Le règlement de gestion, tel que modifié, du fonds commun de placement - fonds d'investissement spécialisé Henderson Indirect Property Fund (Europe), a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2008.

Pour Henderson Indirect Property Fund (Europe) Management S.à r.l.

Société de gestion

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2008110332/1092/15.

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2008, réf. LSO-CT12558. - Reçu 88,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080131018) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2008.

DMJ S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 128.128.

STATUTES

In the year two thousand and seven, on the twenty-third day of the month of April.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

DHC LUXEMBOURG V S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg and registered with the Luxembourg commercial register under number RCS Luxembourg B123613 represented by Me Toinon Hoss, maître en droit, residing in Luxembourg pursuant to a proxy dated 20 April 2007 (such proxy to be registered together with the present deed).

The appearing party, acting in the above stated capacity, have requested the undersigned notary to draw up the articles of association of a limited liability company DMJ S.à r.l. («société à responsabilité limitée») which is hereby established as follows:

Art. 1. Denomination. A limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name DMJ S.à r.l. (the «Company») is hereby formed by the appearing parties and all persons who will become shareholders thereafter. The Company will be governed by these articles of association and the relevant legislation.

Art. 2. Object The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, including, to the extent permitted by law, in any direct or indirect parent company, or other business

entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes, convertible loan notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds (including convertible notes) and debentures.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs or any entity as the Company may deem fit (including up stream or cross stream), take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 3. Duration. The Company is established for an unlimited period.

Art. 4. Registered Office. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the articles of association.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the manager or as the case may be the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the manager, or as the case may be the board of managers, should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the manager or as the case may be the board of managers.

Art. 5. Share capital. The issued share capital of the Company is set at twelve thousand six hundred (€ 12,600) divided into eleven thousand three hundred and forty (11,340) Class A Shares and one thousand two hundred and sixty (1,260) Class B Shares, each a par value of one euro (€ 1).

The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association.

Any available share premium shall be distributable in accordance with the provisions of Article 13 and Article 14.

Art. 6. Transfer of Shares. Shares are freely transferable among shareholders. Except if otherwise provided by law, the share transfer to non-shareholders is subject to the consent of shareholders representing at least seventy five percent of the Company's capital.

The Company may, to the extent and under the terms permitted by law, acquire its own shares.

Art. 7. Management of the Company. The Company is managed by one or several managers who need not be shareholders.

They are appointed and removed from office by a simple majority decision of the general meeting of shareholders, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the managers are appointed for an undetermined period. The managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time.

In the case of more than one manager, the managers constitute a board of managers. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person. Managers may be represented at meetings of the board by another manager without limitation as to the number of proxies which a manager may accept and vote.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four (24) hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex, email or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Decisions of the board of managers are validly taken by the approval of the majority of the managers of the Company (including by way of representation).

The board of managers may also, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable or facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the circular documents duly executed giving evidence of the resolution. Managers' resolutions, including circular resolutions, may be conclusively certified or an extract thereof may be issued under the individual signature of any manager.

The Company will be bound by the signature of the sole manager in the case of a sole manager, and in the case of a board of managers by the signature of anyone of the managers. In any event the Company will be validly bound by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by the sole manager if there is only one manager, by the board of managers or any one of the managers.

Art. 8. Liability Managers, indemnification

8.1 The managers are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

8.2 Subject to the exceptions and limitations listed in article 8.3, every person who is, or has been, a manager or officer of the Company shall be indemnified by the Company to the fullest extent permitted by law against liability and against all expenses reasonably incurred or paid by him in connection with any claim, action, suit or proceeding which he becomes involved as a party or otherwise by virtue of his being or having been such manager or officer and against amounts paid or incurred by him in the settlement thereof. The words «claim», «action», «suit» or «proceeding» shall apply to all claims, actions, suits or proceedings (civil, criminal or otherwise including appeals) actual or threatened and the words «liability» and «expenses» shall include without limitation attorneys' fees, costs, judgements, amounts paid in settlement and other liabilities.

8.3 No indemnification shall be provided to any manager or officer:

8.3.1 Against any liability to the Company or its shareholders by reason of wilful misfeasance, bad faith, gross negligence or reckless disregard of the duties involved in the conduct of his office;

8.3.2 With respect to any matter as to which he shall have been finally adjudicated to have acted in bad faith and not in the interest of the Company; or

8.3.3 In the event of a settlement, unless the settlement has been approved by a court of competent jurisdiction or by the board of managers.

8.4 The right of indemnification herein provided shall be severable, shall not affect any other rights to which any manager or officer may now or hereafter be entitled, shall continue as to a person who has ceased to be such manager or officer and shall inure to the benefit of the heirs, executors and administrators of such a person. Nothing contained herein shall affect any rights to indemnification to which corporate personnel, including managers and officers, may be entitled by contract or otherwise under law.

8.5 Expenses in connection with the preparation and representation of a defence of any claim, action, suit or proceeding of the character described in this article shall be advanced by the Company prior to final disposition thereof upon receipt of any undertaking by or on behalf of the officer or manager, to repay such amount if it is ultimately determined that he is not entitled to indemnification under this article.

Art. 9. Shareholder voting rights . Each shareholder may take part in collective decisions. He has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at any meeting of shareholders through a special proxy.

Art. 10. Shareholder Meetings. Decisions by shareholders are passed in such form and at such majority as prescribed by Luxembourg Company law in writing (to the extent permitted by law) or at meetings. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of shareholders of the Company.

Meetings shall be called by convening notice addressed by registered mail to shareholders to their address appearing in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a meeting, the meeting may be held without prior notice.

In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the shareholders at their addresses inscribed in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days before the proposed effective date of the resolutions. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided for by law for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolution may be passed at any time without prior notice.

Except as otherwise provided for by law, (i) decisions of the general meeting shall be validly adopted if approved by shareholders representing more than half of the corporate capital. If such majority is not reached at the first meeting or first written resolution, the shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented. (ii) However, decisions concerning the amendment of the articles of association are taken by (x) a majority of the shareholders (y) representing

at least three quarters of the issued share capital and (iii) decisions to change of nationality of the Company are to be taken by shareholders representing 100% of the issued share capital.

In case and for as long as the Company has more than 25 shareholders, an annual general meeting shall be held on the last Thursday in May at 2 p.m. of each year. If such day is not a business day, the meeting shall be held on the immediately following business day.

Art. 11. Accounting Year. The accounting year begins on 1st January of each year and ends on 31st December of the same year save for the first accounting year which shall commence on the day of incorporation and end on 31st December 2007.

Art. 12. Financial Statements. Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the manager or as the case may be, the board of managers.

The financial statements are at the disposal of the shareholders at the registered office of the Company.

Art. 13. Distributions.

13.1 Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

13.2 The balance may be distributed to the Shareholders upon decision of a General Meeting of Shareholders provided however always that any distribution may only be made pursuant to the provisions set out hereafter under article 13.5. The Shareholders may also decide that the balance be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

13.3 To the extent available the share premium account may be distributed to the Shareholders upon decision of a General Meeting of Shareholders provided however that any distribution may only be made pursuant to provisions set out hereafter under article 13.5. The General Meeting of Shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

13.4 The Shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the Board of Managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law, provided that any distribution may only be made pursuant to the provisions set out hereafter under article 13.5.

13.5 Distribution allocation: In the case of a distribution under any of articles 13.2 to 13.4 above, such amount shall be allocated so that the amount allocated to each Class B Share exceeds the amount allocated to a Class A Share by 350%, it being understood that no ranking shall apply to the allocations and that the distributions to be made to Shareholders are to be made at the same time.

Art. 14. Dissolution.

14.1 In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be shareholders and who are appointed by the general meeting of shareholders who will specify their powers and remunerations.

14.2 Upon closure of the liquidation of the Company or during the liquidation period, the surplus assets (or the interim surplus payments as the case may be) of the Company will be allocated to the shareholders in the manner set out in article 14.3.

14.3 Surplus allocation: In the case of a distribution of liquidation surplus under article 14.2 above, such amount (the «Surplus») shall be allocated so that the amount allocated to each Class B Share exceeds the amount allocated to a Class A Share by 350%, it being understood that no ranking shall apply to the allocations and that the distributions to be made to Shareholders are to be made at the same time.

Art. 15. Sole Shareholder. If, and as long as one shareholder holds all the shares of the Company, the Company shall exist as a single shareholder company, pursuant to article 179 (2) of the law of 10th August, 1915 on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

Art. 16. Applicable law. For anything not dealt with in the present articles of association, the shareholders refer to the relevant legislation.

Subscription and payment

The articles of association of the Company having thus been drawn up by the appearing party, DHC LUXEMBOURG V S.à r.l., and the notary, has subscribed and entirely paid-up the eleven thousand three hundred and forty (11,340) Class A Shares at a nominal value and subscription price of one euro (€1) each and one thousand two hundred and sixty (1,260) Class B Shares at a nominal value of one euro (€1) and a subscription price of four point fifty euro (€4.5) being a total subscription price of seventeen thousand and ten euro (€17,010).

Evidence of the payment of the subscription price of seventeen thousand and ten euro (€17,010) has been shown to the undersigned notary.

Expenses, Valuation

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand five hundred Euro (eur 1,500.-).

Extraordinary General Meeting

The sole shareholder has forthwith taken immediately the following resolutions:

1. The registered office of the Company is fixed at 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.
2. The following persons are named managers (each with sole signature power) of the Company for an undetermined period of time subject to the articles of association of the Company:

Name, Title, Address, Date of birth, Place of birth

Gérard Becquer, Chartered accountant, 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, 29 April 1956, Briey, France

Graeme Stening, General Counsel, 135, MacDonald Road The Gables, Lightwater, United Kingdom, 10 May 1964, Chertsey, England

Cedric B. Stebel, Company administrator, 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, 5 May 1977, Virton, Belgium

Special disposition

The first accounting year shall begin on the date of incorporation and shall terminate on 31st December 2007.

In faith of which we, the undersigned notary, have set our hand and seal, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, who requested that the deed should be documented in the English language, the said persons appearing signed the present original deed together with us, the notary, having personal knowledge of the English language.

The present deed, worded in English, is followed by a translation into French. In case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mil sept, le vingt-trois avril,

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

DHC LUXEMBOURG V S.à r.l., une société à responsabilité limitée avec siège social au 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro RCS Luxembourg B 123613, représentée par Me Toinon Hoss, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration en date du 20 avril 2007 (laquelle procuration sera enregistrée avec le présent acte).

La partie comparante agissant ès-qualités a demandé au notaire soussigné d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée DMJ S.à r.l., qui est constituée par les présentes:

Art. 1^{er}. Dénomination . Il est formé par les comparants et toutes personnes qui deviendront par la suite associés, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de DMJ S.à r.l. (la «Société »). La Société sera régie par les présents statuts et les dispositions légales afférentes.

Art. 2. Objet. L'objet de la Société est de détenir des participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, y inclus, dans la mesure permis par la loi, toutes société-mère directe ou indirecte, ou dans toute autre entreprise, l'acquisition par l'achat, la souscription, ou par tout autre moyen, de même que par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, notes et autres valeurs mobilières de toute espèce, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations ou de certificats de créance.

D'une manière générale elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties, valeurs mobilières ou autrement) à toute société ou entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société ou toute autre entreprise que la Société juge appropriée (y inclus upstream ou cross stream), prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

Finalement, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique, financière ou autre, liée directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Siège Social. Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant dans les conditions prévues en cas de modification des statuts.

Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la municipalité par décision du gérant ou, le cas échéant, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales situés au Luxembourg ou à l'étranger.

Au cas où le gérant, ou le cas échéant le conseil de gérance, estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, ont eu lieu ou sont sur le point d'avoir lieu, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures temporaires n'auraient aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, demeurerait une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance.

Art. 5. Capital Social. Le capital social émis de la Société est fixé à douze mille six cents euros (€ 12.600) divisé en onze mille trois cent quarante (11.340) Parts Sociales de Classe A et mille deux cent soixante (1.260) Parts Sociales de Classe B d'une valeur nominale de un euro (€ 1) chacune.

Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptés de la manière requise pour la modification des présents statuts.

Toute prime d'émission disponible sera distribuable conformément à l'Article 13 et à l'Article 14.

Art. 6. Transfert de parts sociales. Les parts sociales sont librement transférables entre associés. Sauf dispositions contraires de la loi, les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non associés que moyennant l'agrément donné par au moins soixante-quinze pourcent du capital social de la Société.

La Société peut, dans la mesure permis par la loi, acquérir ses propres parts sociales.

Art. 7. Gérance. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non.

Ils sont nommés et révoqués par l'assemblée générale des associés, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions, et qui statue à la majorité simple. Si aucun terme n'est indiqué, les gérants sont nommés pour une période indéterminée. Les gérants sont rééligibles mais leur nomination est également révocable avec ou sans motifs (ad nutum) et à tout moment.

Au cas où il y aurait plus d'un gérant, les gérants constituent un conseil de gérance. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les uns les autres et de communiquer les uns avec les autres. Une réunion peut également être tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique. La participation à ou la tenue d'une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion ou à une réunion tenue en personne. Les gérants peuvent être représentés aux réunions du conseil de gérance par un autre gérant, sans limitation quant au nombre de procurations qu'un gérant peut accepter et voter.

Un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance doit être donné aux gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit, par câble, télégramme, télex, email ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Les décisions du conseil de gérance sont valablement prises avec l'accord de la majorité des gérants de la Société (y compris par voie de représentation).

Le conseil de gérance peut, à l'unanimité, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par câble ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constituera les documents circulaires dûment exécutés faisant foi de la résolution intervenue. Les résolutions des gérants, y compris celles prises par voie circulaire, seront certifiées comme faisant foi et un extrait pourra être émis sous la signature individuelle de chaque gérant.

La Société sera engagée par la signature du gérant unique en cas d'un seul gérant, et dans le cas d'un conseil de gérance, par la signature d'un des gérants. Dans tous les cas, la Société sera valablement engagée par la seule signature de toute (s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués, par le gérant unique, s'il n'y a qu'un seul gérant, par le conseil de gérance ou par l'un des gérants.

Art. 8. Responsabilité des gérants, Indemnisation.

8.1 Les gérants ne sont pas personnellement responsables des dettes de la Société. En tant que représentants de la Société, ils sont responsables de l'exécution de leurs obligations.

8.2 Sous réserve des exceptions et limitations énumérées à l'article 8.3, toute personne qui est, ou qui a été gérant, dirigeant ou responsable de la Société, sera, dans la mesure la plus large permise par la loi, indemnisée par la Société pour toute responsabilité encourue et toutes dépenses raisonnables contractées ou payées par elle en rapport avec toute demande, action, plainte ou procédure dans laquelle elle est impliquée à raison de son mandat présent ou passé de géant, dirigeant ou responsable et pour les sommes payées ou contractées par elle dans le cadre de leur règlement. Les mots «demande», «action», «plainte» ou «procédure» s'appliqueront à toutes les demandes, actions, plaintes ou procédures

(civiles ou criminelles, y compris le cas échéant toute procédure d'appel) actuelles ou prévisibles et les mots «responsabilité» et «dépenses» devront comprendre, sans que cette liste soit limitative, les honoraires d'avocats, frais et dépens, jugements et montants payés en règlement et autres responsabilités.

8.3 Aucune indemnité ne sera versée à tout gérant, dirigeant ou responsable:

8.3.1 En cas de mise en cause de sa responsabilité vis-à-vis de la Société ou de ses associés en raison d'un abus de pouvoir, de mauvaise foi, de négligence grave ou d'imprudence dans l'accomplissement des devoirs découlant de sa fonction;

8.3.2 Pour toute affaire dans laquelle il serait finalement condamné pour avoir agi de mauvaise foi et non dans l'intérêt de la Société; ou

8.3.3 Dans le cas d'un compromis ou d'une transaction, à moins que le compromis ou la transaction en question n'ait été approuvé par une juridiction compétente ou par le conseil de gérance.

8.4 Le droit à indemnisation prévu par les présentes, n'affectera aucun autre droit dont un gérant, dirigeant ou représentant peut bénéficier actuellement ou ultérieurement. Il subsistera à l'égard de toute personne ayant cessé d'être gérant, dirigeant ou représentant et bénéficiera aux héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de telles personnes. Les dispositions du présent article n'affecteront aucun droit à indemnisation dont pourrait bénéficier le personnel de la Société, y compris les gérants, dirigeants ou représentants en vertu d'un contrat ou autrement en vertu de la loi.

8.5 Les dépenses en rapport avec la préparation et la représentation d'une défense à l'encontre de toute demande, action, plainte ou procédure de nature telle que décrite dans le présent article, seront avancées par la Société avant toute décision sur la question de savoir qui supportera ces dépenses, moyennant l'engagement par ou pour le compte du représentant ou du dirigeant de rembourser ce montant s'il est finalement déterminé qu'il n'a pas droit à une indemnisation conformément au présent article.

Art. 9. Droits de vote des associés. Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 10. Assemblées Générales. Les décisions des associés sont prises dans les formes et aux majorités prévues par la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, par écrit (dans la mesure où c'est permis par la loi) ou lors d'assemblées. Toute assemblée des associés de la Société valablement constituée ou toute résolution circulaire (dans la mesure où c'est permis par la loi le cas échéant) représente l'entièreté des associés de la Société.

Les assemblées peuvent être convoquées par une convocation adressée par lettre recommandée aux associés à l'adresse contenue dans le registre des associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date d'une telle assemblée. Si l'entièreté du capital social est représentée à une assemblée l'assemblée peut être tenue sans convocation préalable.

Dans le cas de résolutions circulaires, le texte de ces résolutions doit être envoyé aux associés à leur adresse inscrite dans le registre des associés tenu par la Société ou moins huit (8) jours avant la date effective des résolutions. Les résolutions prennent effet à partir de l'approbation par la majorité comme prévu par la loi concernant les décisions collectives (ou sujet à la satisfaction de la majorité, à la date y précisée). Des résolutions unanimes peuvent être passées à tout moment sans convocation préalable.

A moins que ce soit prévu autrement par la loi, (i) les décisions de l'assemblée générale seront valablement adoptées si elles sont approuvées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première assemblée ou lors de la première résolution écrite, les associés seront convoqués ou consultés une deuxième fois, par lettre recommandée, et les décisions seront adoptées à la majorité des voix des votants, sans considérer la portion du capital représentée. (ii) Cependant, des décisions concernant des modifications des Statuts seront prises par (x) une majorité des associés (y) représentant au moins trois-quarts du capital social émis et (iii) les décisions concernant le changement de nationalité de la Société seront prises par les associés représentant 100% du capital social émis.

A partir du moment où la Société compte plus de 25 associés la tenue d'une assemblée générale annuelle des associés sera obligatoire. La date de la tenue de l'assemblée générale annuelle est fixée au dernier jeudi du mois de mai à quatorze (14) heures de chaque année. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable l'assemblée sera tenue le jour ouvrable le plus proche.

Art. 11. Année Sociale. L'année sociale commence le 1^{er} janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année, sauf pour la première année sociale qui commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2007.

Art. 12. Comptes annuels. Chaque année, le gérant, ou le cas échéant le conseil de gérance établit les comptes annuels au 31 décembre.

Les comptes annuels sont disponibles au siège social pour tout associé de la Société.

Art. 13. Distributions.

13.1 Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligation si cette réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social.

13.2 Le solde peut être distribué aux Associés par décision prise en Assemblée Générale des Associés, étant entendu toutefois et toujours que toute distribution ne peut être faite que conformément aux dispositions prévues dans les présents statuts à l'article 13.5. Les Associés peuvent également décider que le solde soit reporté ou transféré vers une réserve extraordinaire.

13.3 Dans la mesure du possible, le compte prime d'émission peut être distribué aux Associés sur décision de l'Assemblée Générale des Associés étant entendu toutefois que toute distribution ne peut être faite que conformément aux dispositions prévues dans les présents statuts à l'article 13.5. L'Assemblée Générale des Associés peut décider d'allouer tout montant du compte prime d'émission ou compte réserve légale.

13.4 Les Associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes intérimaires sur base d'un état comptable préparé par le Conseil de Gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice comptable augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à une réserve constituée en vertu de la loi étant entendu toutefois que toute distribution ne peut être faite que conformément aux dispositions prévues dans les présents statuts à l'article 13.5.

13.5 Allocation des distributions: Dans le cas d'une distribution prévue à chacun des articles 13.2 à 13.4 ci-dessus, ce montant doit être alloué de sorte que le montant alloué à chaque Part Sociale de Classe B dépasse le montant alloué à une Part Sociale de Classe A de 350%, étant entendu qu'aucun rang ne s'appliquera aux allocations et que les distributions devant être faites aux Associés doivent être faites en même temps.

Art. 14. Dissolution.

14.1 Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'assemblée générale des associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

14.2 A la clôture de la liquidation de la Société ou pendant la période de la liquidation, les avoirs supplémentaires (ou les paiements intérimaires supplémentaires, le cas échéant) de la Société seront alloués aux associés dans la manière reprise à l'article 14.3.

14.3 Allocation supplémentaire: Dans le cas d'une distribution du surplus de liquidation prévu à l'article 14.2 ci-dessus, ce montant (le "Surplus") doit être alloué de sorte que le montant alloué à chaque Part Sociale de Classe B dépasse le montant alloué à une Part Sociale de Classe A de 350%, étant entendu qu'aucun rang ne s'appliquera aux allocations et que les distributions devant être faites aux Associés doivent être faites en même temps

Art. 15. Associé Unique. Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

Art. 16. Loi Applicable.

Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Souscription et Paiement

Les statuts de la Société ayant été ainsi établis par la partie comparante, DHC LUXEMBOURG V S.à r.l., et le notaire, celle-ci a souscrit et intégralement libéré les onze mille trois cent quarante (11.340) Parts Sociales de Classe A et mille deux cent soixante (1.260) Parts Sociales de Classe B d'une valeur nominale de un euro (€ 1) chacune et un prix de souscription de quatre virgule cinq euro (€ 4,5), représentant un prix de souscription total de dix sept mille dix euros (€ 17.010).

Preuve du paiement du prix de souscription de dix sept mille dix euros (€ 17.010) a été donnée au notaire instrumentant.

Dépenses, Évaluation

Les frais, dépenses, rémunérations, charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société du fait du présent acte sont évaluées à environ mille cinq cents Euro.

Assemblée Générale Extraordinaire

Et aussitôt, l'unique associé a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est fixé au: 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
2. Les personnes suivantes sont nommées gérants (chacun avec pouvoir de signature individuelle) de la Société pour une durée indéterminée sous réserve des statuts de la Société:

Nom, Profession, Adresse, Date de naissance, Lieu de naissance

Gérard Becquer, Expert comptable, 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, 29 avril 1956, Briey, France

Graeme Stening, Conseiller Général, 35, MacDonald Road, The Gables, Lightwater, Royaume Uni, 10 mai 1964, Chertsey, England

Cedric B. Stebel, Directeur de sociétés, 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, 5 mai 1977, Virton, Belgium

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence en date de la constitution et se terminera le 31 décembre 2007.

En foi de quoi, Nous notaire, soussigné, avons apposé notre sceau en date qu'en tête.

Le document ayant été lu au comparant, qui a requis que le présent acte soit rédigé en langue anglaise, ledit comparant a signé le présent acte avec Nous, notaire, qui avons une connaissance personnelle de la langue anglaise.

Le présent acte, rédigé en anglais, est suivi d'une traduction française. En cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Signé: T. Hoss, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2007, Relation: LAC/2007/6040. — Reçu 170,10 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007065856/211/426.

(070069409) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2007.

Bayern Energie S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 124.380.

La nouvelle adresse professionnelle des gérants de catégorie A, Emma Tinker et Tom Murley est au 2, More London Riverside, SE1 2AP Londres, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008104693/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2008, réf. LSO-CT01857. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080121362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

DFX Capital Investor Holding SA, Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 86.513.

Le siège social de la société, fixé jusqu'alors au 180, rue des Aubépines, L- Luxembourg, a été dénoncé avec effet au 24 juillet 2008.

Les administrateurs VALON S.A., société anonyme, LANNAGE S.A., société anonyme, KOFFOUR S.A., société anonyme, ainsi que le commissaire aux comptes AUDIT TRUST S.A. se sont démis de leurs fonctions le même jour.

Luxembourg, le 25 JUILLET 2008.

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

Signature / Liette Heck

Référence de publication: 2008104700/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2008, réf. LSO-CT02668. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080120929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

IDX Company S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 92.677.

Suite à la lettre recommandée datée du 30 juillet 2008, le siège de la société, à savoir, L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy est dénoncé avec effet au 15 août 2008.

Fait à Luxembourg, le 31 juillet 2008.

Pour la société

PKF Weber & Bontemps

Réviseurs d'Entreprises

Expert Comptables et Fiscaux
Signatures

Référence de publication: 2008104696/592/16.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2008, réf. LSO-CT04726. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080120951) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

Financial Solutions Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.

R.C.S. Luxembourg B 98.263.

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration qui s'est tenu au siège social le 31 mars 2008 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire, le Conseil décide de transférer le siège social à partir du 1^{er} avril 2008 du Forum Royal, boulevard Royal 25c, 4^o étage L-2449 Luxembourg au 2, rue des Dahlias, L-1411 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

POUR INSCRIPTION
REQUISITION

Référence de publication: 2008104707/8214/16.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2008, réf. LSO-CT04695. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080120556) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

Panthere Charter S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.

R.C.S. Luxembourg B 82.810.

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration qui s'est tenu au siège social le 31 mars 2008 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire, le Conseil décide de transférer le siège social à partir du 1^{er} avril 2008 du Forum Royal, boulevard Royal 25c, 4^o étage L-2449 Luxembourg au 2, rue des Dahlias, L-1411 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

POUR PUBLICATION
REQUISITION
Signature

Référence de publication: 2008104706/8214/17.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2008, réf. LSO-CT06878. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080120544) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

Bisquit S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes.

R.C.S. Luxembourg B 59.406.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue le 02 juin 2008 à Luxembourg

Résolutions

L'assemblée accepte la démission du commissaire «LUXREVISION S.à r.l.» et nomme la société «KOBU S.à r.l.», inscrite au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 84.077, avec siège social à L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis au poste de commissaire jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2012.

Pour extrait sincère et conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

102934

Luxembourg, le 02 juin 2008.
BISQUIT S.A.
ANDERSSON Per-Eric
Administrateur

Référence de publication: 2008105584/8516/19.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01760. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080122194) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2008.

Sobedal S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8281 Kehlen, 24B, rue d'Olm.

R.C.S. Luxembourg B 86.095.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue le 13 juin 2008 au siège social à Kehlen

Résolutions

L'assemblée accepte la démission du commissaire «LUXREVISION S.à r.l.» et nomme la société «KOBU S.à r.l.», inscrite au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 84.077, avec siège social à L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis au poste de commissaire jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2012.

Pour extrait sincère et conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2008.

SOBEDAL S.A.

Patrick JACQUET

Administrateur-délégué

Référence de publication: 2008105585/8516/19.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01757. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080122193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2008.

Sicav Euro Continents (Conseil) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1490 Luxembourg, 16, rue de l'Epernay.

R.C.S. Luxembourg B 49.851.

Extrait du procès verbal du Conseil d'Administration du 27 décembre 2007

Le Conseil d'Administration a nommé à l'unanimité pour une durée d'un an aux postes d'administrateurs délégués:

Messieurs:

- Michel Parizel

249, rue de l'Eglise, B 6717 Thiaumont (Belgique)

- Jean-Jacques Pire

Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2008105569/2315/16.

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2008, réf. LSO-CM06216. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080122025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2008.

Mondialfood, S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle Scheleck II.

R.C.S. Luxembourg B 68.186.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue le 11 juillet 2008 au siège social

Résolutions

L'assemblée accepte la démission du commissaire «Fiduciaire BARTHEL & ASSOCIES S.A.» et nomme la société «KOBU S.à r.l.», inscrite au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 84.077, avec siège social à L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis au poste de commissaire jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2010.

Pour extrait sincère et conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2008
MONDIALFOOD S.A.
 Massimo Salciccia
 Administrateur-délégué

Référence de publication: 2008105583/8516/19.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01743. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080122196) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2008.

El Pueblo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9390 Reisdorf, 5, rue de l'Our.

R.C.S. Luxembourg B 101.642.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue le 19 juin 2008 à Luxembourg

Résolutions

L'assemblée accepte la démission du commissaire «LUXREVISION S.à r.l.» et nomme la société «KOBU S.à r.l.», inscrite au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 84.077, avec siège social à L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis au poste de commissaire jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2011.

Pour extrait sincère et conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2008.
EL PUEBLO S.A.
 Rafael RUBIO MARTINEZ
 Administrateur-délégué

Référence de publication: 2008105582/8516/19.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01745. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080122197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2008.

Sopex International S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 19.014.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 8 août 2008

Conseil d'Administration:

L'assemblée générale a accepté la démission de Madame la Baronne KRONACKER-GOOD Mary Elisabeth et décide de nommer en son remplacement jusqu'à l'assemblée générale de 2010 Monsieur Fons MANGEN, Réviseur d'Entreprises, demeurant à 147, rue de Warken, L-9088 Ettelbruck.

Pour extrait sincère et conforme
 Fons MANGEN

Référence de publication: 2008105560/750/16.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2008, réf. LSO-CT04521. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080122063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2008.

Traditio Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiënerie.

R.C.S. Luxembourg B 109.961.

La société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., avec siège social à L-1473 Luxembourg, 53, rue M.-B. Esch, a démissionné en tant que réviseur d'entreprises de la Société par une lettre adressée aux actionnaires en date du 7 avril 2008.

102936

Pour avis sincère et conforme
Pour TRADITIO INVESTMENT S.A.
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008105599/6341/16.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2008, réf. LSO-CT05040. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080121842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2008.

EB Trading S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R.C.S. Luxembourg B 57.512.

—
Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue le 17 juillet 2008 au siège social à Luxembourg

Résolutions

L'assemblée accepte la démission du commissaire «LUXREVISION S.à r.l.» et nomme la société «KOBU S.à r.l.», inscrite au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 84.077, avec siège social à L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis au poste de commissaire jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2010.

Pour extrait sincère et conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2008.

EB TRADING S.A.
Edouard BUSS
Administrateur-délégué

Référence de publication: 2008105580/8516/19.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01735. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080122205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2008.

UDC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes.

R.C.S. Luxembourg B 113.894.

—
Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue le 14 mars 2008 au siège social à Luxembourg

Résolutions

L'assemblée accepte la démission du commissaire «LUXREVISION S.à r.l.» et nomme la société « KOBU S.à r.l. », inscrite au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 84.077, avec siège social à L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis au poste de commissaire jusqu'à l'assemblée qui se tiendra en l'année 2013.

Pour extrait sincère et conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2008.

UDC S.A.
Per-Eric ANDERSSON
Administrateur

Référence de publication: 2008105581/8516/19.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01740. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080122199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2008.

Scandi Trust S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes.
R.C.S. Luxembourg B 90.685.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue le 1^{er} juillet 2008 au siège social à Luxembourg

Résolutions

L'assemblée accepte la démission du commissaire «LUXREVISION S.à r.l.» et nomme la société «KOBU S.à r.l.», inscrite au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 84.077, avec siège social à L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis au poste de commissaire jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2013.

Pour extrait sincère et conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2008

SCANDI TRUST S.A.

ZIMMER Romain

Administrateur

Référence de publication: 2008105586/8516/19.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01360. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080122190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2008.

Musashi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes.
R.C.S. Luxembourg B 129.379.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue le 23 juillet 2008 à Luxembourg

Résolutions

L'assemblée accepte la démission du commissaire «LUXREVISION S.à r.l.» et nomme la société «KOBU S.à r.l.», inscrite au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 84.077, avec siège social à L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis au poste de commissaire jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2012.

Pour extrait sincère et conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2008.

MUSASHI S.A.

Per-Eric ANDERSSON

Administrateur

Référence de publication: 2008105579/8516/19.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01728. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080122211) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2008.

Infinitum S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.
R.C.S. Luxembourg B 109.922.

La société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., avec siège social à L-1473 Luxembourg, 53, rue M.-B. Esch, a démissionné en tant que réviseur d'entreprises de la Société par une lettre adressée aux actionnaires en date du 7 avril 2008.

Pour avis sincère et conforme

Pour INFINITUM S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008105598/6341/16.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2008, réf. LSO-CT05038. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080121846) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2008.

Euro Packaging System S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 86.272.

—
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire
tenue extraordinairement en date du 1^{er} août 2008*

Est réélu administrateur pour une année de six ans, Monsieur Gianluca Ninno, fiscaliste, demeurant 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2014.

Fait à Luxembourg, le 1^{er} août 2008.*Pour le Conseil d'Administration*

Signature

Référence de publication: 2008105603/6312/16.

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2008, réf. LSO-CT05941. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080121800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2008.

Rockhampton Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 130.646.

—
Il résulte des décisions prises au siège social de la Société par l'associé unique en date du 5 juin 2008 veuillez notez que

- Election du nouveau gérant Manacor (Luxembourg) S.A. 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg pour une durée indéterminée à compter du 5 juin 2008:

- Démission du gérant Luxembourg Corporation Company S.A. à compter du 5 juin 2008:

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rockhampton S.à r.l.

Représenté by Manacor (Luxembourg) S.A.

Administrateur

Signatures

Référence de publication: 2008105572/683/19.

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2008, réf. LSO-CT05887. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080122206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2008.

Sicav Placeuro (Conseil) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1490 Luxembourg, 16, rue d'Épernay.

R.C.S. Luxembourg B 31.055.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 décembre 2007

L'Assemblée Générale a nommé à l'unanimité pour une durée d'un an au poste d'administrateur:

Madame:

Elisabeth Lacouture 49, Le Poll F 57570 Boust (France)

Messieurs:

Michel Parizel 249, rue de l'Eglise B 6717 Thiaumont (Belgique)

Jean-Jacques Pire

L'Assemblée Générale a nommé à l'unanimité, pour une durée d'un an, au poste de Commissaire aux Comptes:

DELOITTE S.A.

L'Assemblée Générale

Référence de publication: 2008105566/2315/19.

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2008, réf. LSO-CM06252. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080122043) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2008.

Waterbridge S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 118.358.

Il résulte d'un contrat de cessions en date du 2 avril 2008 que la société Al Nasr Group Ltd, située Suite 6, Mill Mall, Wickhams Cay 1, P.O. Box 3085, Road Town, à Tortola, a cédé l'intégralité de ses parts sociales de la Société Waterbridge Sarl, 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg à la Société Waterbridge Ltd, située, P.O. Box 2512, George Town, Grand Cayman (Iles Caïman).

Par conséquent la société Waterbridge Ltd. détient toutes les parts sociales de la Société.

Luxembourg, le 19 mai 2008.

Pour réquisition et publication

Signatures

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2008105593/536/19.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2008, réf. LSO-CQ06005. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080121967) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2008.

Interinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 123, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 29.622.

Extrait du procès-verbal des résolutions de l'assemblée générale du 19 mars 2008

Nach eingehender Besprechung wählt die Hauptversammlung die Personen Herrn Dr. Matthias GANZ, beruflich wohnhaft in D-61476 Kronberg, Campus Kronberg, 7, zum Vorsitzenden des Verwaltungsrates, Herrn Reinhard EGERT, beruflich wohnhaft in L-1511 Luxembourg, 123, avenue de la Faïencerie, zum Verwaltungsratsmitglied und Herrn Alain FEIS, beruflich wohnhaft in L-1511 Luxembourg, 123, avenue de la Faïencerie, zum delegierten Verwaltungsratsmitglied. Sie wurden bis zum Ende der ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2009 ernannt.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Interinvest S.A.

Alain FEIS

Administrateur-délégué

Référence de publication: 2008105597/6341/19.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2008, réf. LSO-CS02823. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080121880) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2008.

Boissonot Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 85.871.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire
tenue extraordinairement en date du 1^{er} août 2008*

Est réélu administrateur pour une durée de six ans, Monsieur Gianluca Ninno, fiscaliste, demeurant 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2014.

Fait à Luxembourg, le 1^{er} août 2008.*Pour le Conseil d'Administration*

Signature

Référence de publication: 2008105604/6312/16.

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2008, réf. LSO-CT05936. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080121798) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2008.

Hines Luxembourg Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 99.500,00.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 205, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 106.807.

In the year two thousand and eight, on the thirty-first of July.

Before us Notary Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg),

There appeared:

Hines Luxembourg Holdings S.à r.l. a limited liability company incorporated under the laws of the Luxembourg, having its registered office at 205, route d' Arlon L-1150 Luxembourg;

Hines European Associates LP, a limited partnership duly incorporated under the law of Texas, having its registered office at 2800 Post Oak Boulevard, Suite 4800 Houston, Texas, USA,

here represented by Elisa GOTTARDI, employee, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given in Houston, Texas, United States of America, on July 30th, 2008.

This proxy, signed ne varietur, by the appearing person and the undersigned notary will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, through its proxyholder, have requested the undersigned notary to state that:

I. the appearing parties are the two partners of the private limited liability company incorporated and existing under the laws of Luxembourg under the name: "Hines Luxembourg Investments S.à r.l.", having its registered office 205, route d' Arlon L-1150 Luxembourg, (the "Company") incorporated pursuant to a deed of Maître Jean Seckler, notary resident in Luxembourg, on March 03, 2005, published in the Memorial C, Recueil des Societes at Associations number 724 dated July 21, 2005, which by laws has been amended pursuant a deed of Maître Gerard Lecuit, notary resident in Luxembourg, on December 21, 2006 published in the Memorial C, Recueil des Societes at Associations number 144 dated February 08, 2007, which by laws has been amended pursuant a deed of Maître Henri Hellinckx notary resident in Luxembourg, on January 16, 2008 published in the Memorial C, Recueil des Societes at Associations number 748 dated March 27, 2008. The by laws have not yet been amended since this date.

II. The Company share capital is fixed at ninety-nine thousand and five hundred Euro (€ 99,500.-) divided seven hundred and ninety-six (796) shares, all with a nominal value of one hundred and twenty-five Euro (€125.-).

The appearing parties, acting in their above mentioned capacities, requested the undersigned notary to draw up as follow:

1. Amend and restart the article of Association of the Company;
2. Accept the resignation of HIM LLC as Manager of the Company;
3. Appoint Class A and Class B Managers;

First Resolution

The two Partners resolve to completely modify the Company's Articles of Association so as to read as follows:

Chapter I - Form, name, registered office, object, duration

Art. 1. Formation. There is established by two shareholders a private limited liability company (société à responsabilité limitée) (the "Company") governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, especially the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, (the "Law"), by article 1832 of the Civil Code, as amended, and by the present articles of incorporation (the "Articles of Incorporation").

The Company is initially composed of two shareholders which own 100% of the shares. The Company may however, at any point in time, be owned by several shareholders but not exceeding thirty (30) shareholders; notably as a result of the transfer of shares or the issue of new shares. All shareholders must not be individuals.

Art. 2. Name. The Company will exist under the name of "Hines Luxembourg Investments S.à r.l."

Art. 3. Registered Office. The Company will have its registered office situated in the City of Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg).

The registered office may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by a resolution of the Managers.

Branches and other offices may be established either in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Managers.

In the event that the Managers believe extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent or that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or impede communications with such office or between such office and persons abroad, they may temporarily transfer the registered office, until the point in time that these abnormal circumstances have ended. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a

company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by Managers of the Company.

Art. 4. Object. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, the control, the management, as well as the development of these participations.

It may acquire any securities or rights by way of share participations, subscriptions, negotiations or in any manner, participate in the establishment, development and control of any companies or enterprises and render them any assistance.

It may carry on any industrial activity and maintain a commercial establishment open to the public. In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds, which may be convertible.

Art. 5. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

The Company may be dissolved at any time by the decision of a single shareholder. If there is more than one shareholder, the Company may be dissolved at any time, pursuant to a shareholder resolution taken at a general meeting.

Chapter II - Capital, shares

Art. 6. Issued Capital. The issued capital of the Company is set ninety-nine thousand and five hundred Euros (€ 99,500) divided into seven hundred and ninety-six (796) shares with a nominal value of one hundred and twenty-five Euros (€ 125) each, all of which are fully paid up.

In addition to the capital, there may be set up a premium account into which any premium amount paid on any share in addition to its nominal value (including any payment made on warrants attached to any shares, bonds, notes or similar instruments) is transferred.

The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares, which the Company may redeem from its shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 7. Rights and Duties attached to the Shares. Each share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at each shareholder general meeting.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation and of any decision made by a single shareholder or by a group of shareholders in general meetings of shareholders.

Art. 8. Indivisibility of Shares. Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented by a common attorney-in-fact, whether or not jointly appointed.

Art. 9. Transfer of shares. Where the Company is composed of a single shareholder, that single shareholder may freely transfer the shares owned.

Where the Company is composed of more than one shareholder, (i) the shares may be transferred freely amongst existing shareholders and (ii) the shares may be transferred to non-shareholders only with the authorisation of a general meeting of shareholders. Those providing authorisation must hold collectively at least 75 per cent of the issued capital of the Company.

The transfer of the shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Company or upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in pursuance of article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

The Company may acquire its own shares in accordance with the provisions of the Law.

Art. 10. Variation of the Issued capital. The issued capital of the Company may at any time be increased or decreased, by a resolution of the sole shareholder or pursuant to a resolution of the general meeting of shareholders, as the case may be, voting with the quorum and majority rules set by these Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Law for any amendment of these Articles of Incorporation.

Art. 11. Incapacity, Bankruptcy or Insolvency of a Shareholder. The incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting the sole shareholder or any of the shareholders will not cause the Company to go into liquidation.

Chapter III - Managers

Art. 12. Managers. The Company will be managed and administered by one "A Manager" and two "B Managers" whether shareholders or not ("Manager" or together the "Managers").

Each Manager is appointed for a limited or unlimited duration by the sole shareholder or the general meeting of shareholders.

While appointing the Managers, the sole shareholder(s) or the general meeting of shareholders, will establish the tenure and the powers and competence of the Managers.

The shareholder(s) may decide to remove a Manager, with or without cause. Each Manager may resign as well. The shareholder(s) decide upon the compensation of each Manager, if any.

The death, incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting a Manager, as well as its resignation or removal for any cause will not put the Company into liquidation.

The Manager(s) may also appoint officers of the Company considered necessary for the operation and management of the Company. Any such appointment may be revoked at any time by the Manager(s). Officers need not be a Manager or shareholder of the Company. The officers appointed shall have the powers and duties entrusted to them by the Manager(s).

Notwithstanding the foregoing, an officer of the Company may only be appointed to prepare routine notices and administrative filings with public authorities including, but not limited to, the following:

- Filing of Annual reports and financial statements
- Preparation of VAT reports/notices
- Filing corporate documents with the Luxembourg Trade and Companies Register or any other public registers
- Filing, signing, and registering any documents required to establish a newly incorporated subsidiary of the Company pursuant to a proxy granted by the Managers(s)
- Filing documents with the CSSF or other governmental regulatory agencies
- Obtaining company extracts from the Luxembourg Trade and Companies Register

In no circumstance may an officer of the Company be appointed by the Manager(s) to represent the Company towards third parties per Article 14 unless duly authorized by the Managers according to the delegation of powers in Article 15.

Art. 13. Powers of the Managers, Meetings of the Managers, Minutes. Without prejudice and subject to Articles 14 and 15, either i) the A Manager by himself or ii) both B Managers or iii) the A Manager and both the B Managers, together is/are (except as stated in the paragraphs three and four below) vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's corporate object. All powers not expressly reserved by the Law or by the Articles of Incorporation to the shareholder(s) are in the competence of the Managers.

For the sake of clarity, the first paragraph above means that:

- the A Manager by himself has full powers
- the A Manager and two B Managers acting together have full powers
- two B Managers acting together have full powers
- one B Manager acting alone has no decision authority

The resolutions of the Manager(s) shall be recorded in writing and the minutes shall be signed (i) by the A Manager in case the resolutions are taken by the sole A Manager, or (ii) by both B Managers in case the resolutions are taken by the B Managers, or (iii) by the A Manager and two B Managers in case the resolutions are taken by all the Managers.

Decisions of the B Managers or decisions to be taken by all the Managers (A Manager and both B Managers) are taken at meetings of the Managers concerned. Such meetings of the Managers concerned (either both B Managers or all the three Managers, as the case may be) shall be held at the registered office or at such other place outside of the United Kingdom as the Managers may from time to time determine. Any Manager may act by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another Manager as his proxy. Any proxies will remain attached to the minutes of the resolutions taken at such meetings.

Managers may participate in a meeting of the Managers by means of a conference call, by videoconference or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other provided that no Manager may so participate if, at the time of such participation, he is physically present in the UK. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting.

A written decision, signed by all the Managers concerned is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Managers concerned. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Managers

Art. 14. Delegation of Powers. With the exception of the Managers granting a proxy to an officer of the Company for the incorporation of a new subsidiary of the Company in accordance with Article 13, i) the A Manager or ii) the B Managers or iii) the A Manager and two B Managers together may delegate signatory powers or proxies, or entrust permanent or temporary predefined functions to persons or agents chosen by him or them.

Art. 15. Representation of the Company. The Company shall be bound towards third parties by either i) the single signature of the A Manager or ii) the joint signatures of the B Managers or iii) the joint signatures of the A Manager and the B Managers or iv) the sole signature of any person to whom such signatory power has been delegated pursuant to Article 14 above, but only within the limits of such power.

Art. 16. Liability of a Manager. No Manager commits himself, by reason of his functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company. He is only liable for the performance of his mandate.

The Company shall indemnify, to the fullest extent permitted by applicable law, any person who was or is a party or is threatened to be made a part to, or is involved in any manner in, any threatened, pending or completed action, suit or proceeding (whether civil, criminal, administrative or investigative) by reason of the fact that such person i) is or was a Manager or officer of the Company or a subsidiary or ii) is or was serving at the request of the Company or a subsidiary

as a director, officer, partner, member, employee or agent of another corporation, partnership, joint venture, trust, committee or other enterprise.

To the extent deemed advisable by the Managers, the Company may indemnify, to the fullest extent permitted by applicable law, any person who was or is a party or is threatened to be made a party to, or is involved in any manner in, any threatened, pending or completed action, suit or proceeding (whether civil, criminal, administrative or investigative) by reason of the fact that the person is or was an employee or agent (other than a director or officer) of the Company or a subsidiary.

The Company shall have the power to purchase and maintain insurance on behalf of any person who is or was a Manager, officer, employee or agent of the Company or a subsidiary, or is or was serving at the request of the Company or a subsidiary as a director, officer, partner, member, employee or agent of another corporation, partnership, joint venture, trust, committee or other enterprise, against any expense, liability or loss asserted against him and incurred by him in any such capacity, or arising out of his status as such, whether or not the Company or a subsidiary would have the power to indemnify him against such expense, liability or loss under the provisions of applicable law.

No repeal or amendment inconsistent with this Article 16, shall adversely affect any right or protection of any person granted pursuant to the law existing at the time of such repeal or amendment.

The right to indemnification conferred in this Article 16 also includes, to the fullest extent permitted by applicable law, the right to be paid the expenses (including attorney's fees) incurred in connection with any such proceeding in advance of its final disposition. The payment of any amounts to any director, officer, partner, member, employee or agent pursuant to this Article 16 shall subrogate the Company to any right such director, officer, partner, member, employee or agent may have against any other person or entity. The rights conferred in this Article 16 shall be contractual rights.

Chapter IV - Meeting of shareholders

Art. 17. General meeting of shareholders. In case of a single shareholder, the sole shareholder shall exercise the powers granted by the Law to the general meeting of shareholders. Articles 194 to 196 and 199 of the Law are not applicable to that situation.

The initial Managers of the Company will be appointed by a resolution of the shareholders Hines Luxembourg Holdings S.à r.l and Hines European Associates L P.

If the Company is composed of less than twenty-six (26) shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by written vote of the resolutions to be adopted which will be sent by the Managers to the shareholders by fax or electronic mail. In such case, the shareholders are under the obligation to cast their written vote and send it by fax or electronic mail to the Company within fifteen (15) days of receiving the written resolutions.

Where there is more than one shareholder, the shareholders may meet in a general meeting of shareholders upon a notice by the Managers, the auditors or, shareholders representing half (50%) of the issued capital in compliance with the Law. The notice sent must specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be resolved upon.

Where all shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any meeting of the shareholders by appointing in writing, by electronic mail, fax, or post as his proxy another person who need not be a shareholder.

General meetings of shareholders, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgement of the Managers, which is final, circumstances of force majeure so require.

Art. 18. Powers of the Meeting of Shareholders. Any regularly constituted general meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

Subject to all the other powers reserved to the Managers by the Law or the Articles of Incorporation, it has the broadest powers to carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

Art. 19. Annual General Meeting. The annual general meeting, to be held only where the Company has more than twenty-five (25) shareholders, will be held at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting on the second Tuesday in April at 2 p.m. local time. If such day is a legal holiday in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

Art. 20. Procedure, Vote. Any resolution whose purpose is to amend the present Articles of Incorporation or whose adoption is subject by virtue of these Articles of Incorporation or, as the case may be, the Law to the quorum and majority rules set for the amendment of the Articles of Incorporation will be taken by a majority of shareholders representing at least seventy five per cent (75%) of the issued capital.

Except as otherwise required by the Law or by the Articles of Incorporation, all other resolutions will be taken by shareholders representing at least fifty per cent (50%) of the issued capital.

One vote is attached to each share.

Art. 21. Minutes of meetings of the shareholders. The minutes of the general meeting of shareholders shall be signed by the shareholders present or their proxyholders or by the chairman, the secretary and the scrutineer of the meeting if such a bureau has been appointed.

The resolutions adopted by the single shareholder shall be documented in writing and signed by the single shareholder.

Copies or extracts of the written resolutions adopted by the shareholder(s), as well as of the minutes of the general meeting of shareholders to be produced in judicial proceedings or otherwise may be signed by i) the A Manager individually or ii) by two B Managers acting jointly or iii) by the A Manager and the B Managers acting jointly.

Chapter V - Financial year, allocation of profits

Art. 22. Financial Year. The Company's financial year begins on the first day of January in every year and ends on the last day of December of the same year.

Art. 23. Adoption of annual accounts. At the end of each Company's financial year the accounts will be closed and the Managers will compile an inventory of assets and liabilities and prepare a balance sheet and a profit and loss account in accordance with the Law.

The balance sheet and the profit and loss account will be submitted to the sole shareholder or, as the case may be, to the general meeting of shareholders for approval.

Each shareholder may request a copy or obtain directly these financial documents from the registered office of the Company.

Art. 24. Allocation of Profits. Five per cent (5%) of the annual net profit of the Company shall be allocated to a reserve required by Law. This allocation will no longer be required after which such reserve has reached and maintains a balance equal to or greater than ten per cent (10%) of the issued capital of the Company.

The shareholder(s) shall determine how the remainder of the annual net profits will be allocated. Decisions could include i) the allocation of whole or part of the remainder to a reserve or to a provisional reserve, ii) to carry the profits forward to the next financial year or iii) to distribute the profit to the shareholders as a dividend distribution in compliance with Article 6 above.

The Managers may make estimated dividend distributions to the shareholder(s) during the year after which the shareholder(s) will ratify at year end according to this Article 24. The Managers have the sole discretion to make such estimated dividend distributions including determining the amounts and the dates of such payments.

Chapter VI - Dissolution, liquidation

Art. 25. Dissolution, liquidation. The Company may be dissolved by a decision of the shareholder(s) unless otherwise provided by the Law.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the shareholder(s). The shareholder(s) will determine the liquidators' powers and compensation.

After payment of all debts charges against the Company and the expenses related to the liquidation, any remaining net assets shall be distributed equally to each shareholder based on percentage ownership at the time of liquidation.

Chapter VII - Various

Art. 26. Independent auditor. The management of the Company may be, and shall be in the cases provided by Law, subject to an audit by a third-party independent auditor (réviseur d'entreprises agréé).

The independent auditor, if any, will be elected by the shareholder(s).

Art. 27. Matters not provided. All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the applicable Law.

Second Resolution

The Partners resolve to accept the resignation of HIM LLC as Manager of the Company.

Third resolution

The Partners resolve to proceed to the following appointments:

- A Manager - Hines International Fund Management LLC, a US Delaware limited liability company professionally residing at 2800 Post Oak Boulevard, Houston, Texas 77056.

- B Manager - David Scott Braaten, a US citizen with passport number 057384047 and professionally residing at 205, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

- B Manager - Jan Henneau, a Belgium citizen, with identity card number 590-6873745-60 and professionally residing at 205, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

The present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who is knowledgeable of the English language, states that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English and is followed by a French version. At the request of the same person and in case of divergences between the English text and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the undersigned notary by its surname, first name, civil status and residence, has been signed by the person appearing as an original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le trente et un juillet

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

Hines Luxembourg Holdings S.à r.l., une société de droit du Luxembourg, ayant son siège social à 205, route d'Arlon L-1150 Luxembourg;

Hines European Associates LP, une "limited partnership", organisée selon la loi du Texas, ayant son siège à 2800, Post Oak, boulevard, Suite 4800, Houston, Texas 77056-6118 (U.S.A.),

ici représentées par Elisa GOTTARDI, employée privée, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Houston (USA) Houston, Texas, Etats-Unis le 30 juillet 2008.

Ladite procuration, signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

Lesquelles comparantes, représente comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant d'arrêter les statuts d'une société a responsabilité limitée qu'il va constituer par les présentes:

I. Les comparantes sont les seule associées de la société a responsabilité limitée établie a Luxembourg sous la dénomination de "Hines Luxembourg Investments S.à r.l.", ayant son siège social a L-1150 Luxembourg, 205, route d' Arlon ("La société"), constituée suivant acte de Maitre Jean Seckler, notaire de résidence a Luxembourg le 3 Mars 2005, publie au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 724 du 21 Juillet 2005. Les statuts on été modifiés suivant acte du Maitre Gerard Lecuit le 12 Décembre 2006, publie au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association numéro 144 du 8 Février 2007; Les statuts on été modifiés en dernier lieu suivant acte du maitre Henri Hellinckx le 16 Janvier 2008 publie au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association numéro 748 du 27 Mars 2008.

II. Le capital social de la Société est fixé à quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cents Euro (€ 99,500) représenté par sept cent quatre-vingt-seize (796) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq Euros (€ 125,-) chacune

La partie comparante, agissant dans as qualité mentionnée ci-dessus, demande au notaire soussigne d'acter:

Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Modification et refonte complète des statuts de la Société;
2. Accepter la démission de HIM LLC comme Gérant de la Société
3. Nomination Gérants A et de Gérants B

Première résolution

Les associées décident de modifier entièrement les statuts de la Société dont la rédaction est la suivante:

Art. 1^{er}. Forme sociale. Il est formé par deux associées une société à responsabilité limitée (la "Société") régie par les lois du Grand-duché de Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), par l'article 1832 du Code Civil, tel que modifié, ainsi que par les présents statuts (les "Statuts").

La Société comporte initialement un associé unique, propriétaire de la totalité des parts sociales. La Société peut cependant, à toute époque, comporter plusieurs associés, dans la limite de trente (30) associés, par suite notamment, de cession ou transmission de parts sociales ou de création de parts sociales nouvelles. Les associés ne peuvent pas être des personnes physiques.

Art. 2. Dénomination. La Société adopte la dénomination "Hines Luxembourg Investments S.à r.l."

Art. 3. Siège social. Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg (Grand-duché de Luxembourg).

Le siège social peut être transféré en tout autre lieu de la ville de Luxembourg en vertu d'une décision des Gérants.

Des succursales et autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-duché de Luxembourg, soit à l'étranger par une décision des Gérants.

Au cas où les Gérants estimeraient que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social compromettent l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements sont imminents, ils pourront transférer temporairement le siège social jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera régie par la loi luxembourgeoise. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par les Gérants de la Société.

Art. 4. Objet. La Société peut prendre des participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que contrôler, gérer et la mise en valeur de ces participations.

La Société pourra acquérir tous titres et droits par voie de participation, de souscription, de négociation ou de toute autre manière, participer à l'établissement, à la mise en valeur et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises, et leur fournir toute assistance.

La Société pourra exercer une activité industrielle et tenir un établissement commercial ouvert au public. D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations qui pourront être convertibles.

Art. 5. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

La Société peut être dissoute à tout moment par décision de l'associé unique. S'il y a plus d'un associé, la Société peut être dissoute à tout moment par résolution adoptée par l'assemblée générale des associés.

Chapitre II.- Capital, parts sociales

Art. 6. Capital social émis. Le capital social émis de la Société est fixé à quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cents Euros (€ 99,500) représenté par sept cent quatre-vingt-seize (796) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq Euros (€ 125) chacune et chaque part sociale étant entièrement libérée.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale (y compris tout paiement effectué sur des warrants attachés aux parts sociales, obligations, billets ou instruments similaires) seront transférées.

L'avoir de ce compte de prime d'émission peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des associés par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associés, ou pour être affecté à la réserve légale.

Art. 7. Droits et obligations attachés aux parts sociales. Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société et dans tout l'actif social et à une voix à l'assemblée générale des associés.

La propriété d'une part sociale emporte adhésion implicite aux Statuts de la Société et aux décisions de l'associé unique, détenant la totalité du capital libéré, ou des associés lors d'assemblées générales des associés.

Art. 8. Indivisibilité des parts sociales. Chaque part sociale est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis des parts sociales doivent être représentés par un mandataire commun nommé conjointement ou non.

Art. 9. Cession des parts sociales. Lorsque la Société comporte un associé unique, l'associé unique peut librement céder les parts sociales dont il est propriétaire.

Lorsque la Société comporte plus d'un associé, (i) les parts sociales sont librement cessibles entre associés existants et (ii) les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément des associés, donné en assemblée générale. Les associés donnant l'agrément doivent au moins détenir ensemble 75% du capital social émis de la Société.

La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé. De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles aient été signifiées à la Société ou acceptées par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

La Société peut racheter ses propres parts sociales conformément aux dispositions légales.

Art. 10. Augmentation et réduction du capital social. Le capital social émis peut être augmenté ou réduit à tout moment, par une résolution de l'associé unique ou par une résolution de l'assemblée générale des associés, le cas échéant, aux conditions de quorum et de majorité exigées par ces Statuts ou, le cas échéant, par la Loi pour toute modification des Statuts.

Art. 11. Incapacité, faillite ou déconfiture d'un associé. L'incapacité, la faillite ou la déconfiture ou tout autre événement similaire de l'associé unique ou de l'un des associés n'entraînera pas la dissolution de la Société.

Chapitre III.- Gérants

Art. 12. Gérants. La Société sera gérée et administrée par un "Gérant A" et deux "Gérants B", associés ou non (ci-après dénommé le "Gérant" ou ensemble dénommés les "Gérants").

Chaque Gérant est nommé pour une durée limitée ou illimitée par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés, le cas échéant.

Lors de la nomination des Gérants, l'associé unique ou l'assemblée générale des associés, le cas échéant, fixe (fixent) leur mandat et, le cas échéant, les pouvoirs et attributions des Gérants.

Chaque Gérant pourra être révoqué avec ou sans motif et remplacé à tout moment sur décision adoptée par les Actionnaires. Les Gérantes pourront aussi démissionner. Les associés pourront aussi décider à une compensation pour chaque Gérants.

La mort, l'incapacité, la faillite, la déconfiture, ou tout autre évènement similaire affectant un Gérant, de même que sa démission ou sa révocation pour quelque motif que ce soit n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Les Gérants pourront également nommer des fondés de pouvoir de la Société nécessaires pour les besoins de la gestion de la Société. Les Gérants pourront décider de révoquer à tout moment lesdits fondés de pouvoir. Le fondé de pouvoir n'aura pas besoin d'être un Gérant ou un associé de la Société. Les fondés de pouvoir nommés se verront confier leurs pouvoirs et devoirs par les Gérants.

Nonobstant ce qui précède, un fondé de pouvoir de la Société ne peut seulement être nommé que pour la préparation des affaires courantes et des tâches administratives d'enregistrement auprès des autorités publiques incluant, de manière non-exhaustive, les tâches suivantes:

- dépôt des comptes annuels
- préparation des déclarations TVA
- dépôt des actes sociétaires de la Société auprès du Registre de Commerce et des Sociétés luxembourgeois ou auprès de toute autre institution d'enregistrement
- dépôt, signature et enregistrement de tout document nécessaire en vue de la constitution d'une nouvelle filiale de la Société suite à un mandat octroyé par les Gérants
- dépôt des documents auprès de la CSSF ou tout autre organisation gouvernementale de surveillance
- obtention d'extraits auprès du Registre de Commerce et des Sociétés luxembourgeois

En aucune circonstance, un fondé de pouvoir de la Société ne peut être nommé par les Gérants afin de représenter la Société envers une tierce partie conformément à l'Article 14, à moins d'être dûment autorisé par le Gérant A en vertu de la délégation de pouvoirs prévue à l'Article 15 ci-après.

Art. 13. Pouvoirs des Gérants, Assemblée des Gérants, Procès Verbal. Sans préjudice et sous réserve des Articles 14 et 15, soit (i) le Gérant A agissant seul ou (ii) les Gérants B agissant conjointement, ou (iii) le Gérant A conjointement les Gérants B a (ont) (excepté comme il sera décrit dans les paragraphes 3 et 4 ci-dessous) les pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles en vue de la réalisation de l'objet social de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément par la Loi ou par les Statuts à l'associé unique ou à l'assemblée générale des associés sont de la compétence des Gérants.

Pour des raisons de clarté, le paragraphe ci-dessus signifie que:

- le Gérant A agissant seul a les pleins pouvoirs;
- le Gérant A agissant conjointement avec les Gérants B ont les pleins pouvoirs;
- les Gérants B agissant conjointement ont les pleins pouvoirs
- un Gérant B agissant seul n'a aucune autorité de décision

Les résolutions des Gérants doivent être consignées par écrit et les procès-verbaux doivent être signés (i) par le Gérant A dans le cas où les résolutions sont prises par le seul Gérant A, ou (ii) par chacun des Gérants B dans le cas où les résolutions sont prises par les Gérants B, ou (iii) par le Gérant A et chacun des Gérants B dans le cas où les résolutions sont prises par tous les Gérants.

Les décisions des Gérants B ou les décisions prises par tous les Gérants (le Gérant A et chacun des Gérants B) sont prises à l'occasion des réunions des Gérants susvisés. Ces réunions desdits Gérants (soit réunissant chacun des Gérants B ou les trois Gérants, le cas échéant) doivent se tenir au siège social ou à tout autre endroit déterminé en temps voulu par les Gérants à l'exception de la Grande-Bretagne. Chaque Gérant peut agir en nommant par écrit, transmis par tous moyens de communication permettant la transmission de textes écrits, un autre Gérant en tant que son mandataire. Les procurations resteront annexées au procès-verbal des résolutions prises à l'occasion de ces réunions.

Les Gérants peuvent participer aux réunions de Gérants par le biais de conférences téléphoniques, vidéoconférences ou par tout autre moyen similaire de communication permettant la participation simultanée de plusieurs personnes mais aucun Gérant physiquement présent en Grande-Bretagne pourra participer aux réunions de Gérants. Une telle participation équivaldra à une présence physique lors de la réunion.

Une décision écrite, signée par tous les Gérants concernés est valide comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion desdits Gérants. Une telle décision peut être documentée dans un seul document ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu et chacun d'eux devant être signé par un ou plusieurs Gérants.

Art. 14. Délégation de pouvoirs. A l'exception du mandat octroyé par les Gérants à un fondé de pouvoir de la Société en vue de la constitution d'une nouvelle filiale de la Société conformément à l'Article 13, i) le Gérant A ii) les Gérants B iii) le Gérant A conjointement avec les Gérants B peut conférer des pouvoirs de signature ou mandats spéciaux ou des fonctions déterminées, permanentes ou temporaires, à des personnes ou agents de son choix.

Art. 15. Représentation de la Société. Vis-à-vis des tiers, la Société est engagée soit par (i) la signature individuelle du Gérant A ou (ii) par les signatures conjointes des Gérants B ou par (iii) les signatures conjointes du Gérant A et des Gérants B (iv) la signature individuelle de toute personne à laquelle un tel pouvoir de signature aura été délégué conformément à l'Article 14, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 16. Responsabilité d'un Gérant. Un Gérant ne contracte, du fait de ses fonctions, aucune obligation personnelle du fait des engagements régulièrement pris par lui pour le compte de la Société. Il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

La Société dédommagera, dans toute la mesure du possible en vertu des dispositions légales en vigueur, toute personne qui a été ou est partie, ou est menacée d'être partie à, ou est impliquée de quelque manière que ce soit dans toute action, procès ou procédure (en matière civile, pénale, administrative ou à l'occasion d'une procédure d'instruction) du fait que cette personne (i) a été ou est Gérant ou fondé de pouvoir de la Société ou d'une filiale ou (ii) rend ou a rendu service à la demande de la Société ou d'une filiale en tant qu'administrateur, fondé de pouvoir, associé, membre, employé ou agent d'une autre société, partenariat, joint venture, trust, comité ou toute autre entreprise.

Dans la mesure où les Gérants l'estiment recommandé, la Société peut indemniser, dans toute la mesure du possible en vertu des dispositions légales en vigueur, toute personne qui a été partie, ou est partie, ou est menacée d'être partie à, ou est impliquée de quelque manière que ce soit dans toute action, procès ou procédure menaçant d'être entamé, en cours d'instance ou jugé (de nature civile, pénale, administrative ou à l'occasion d'une procédure d'instruction) du fait que cette personne a été ou est un employé ou un agent (autre qu'administrateur ou fondé de pouvoir) de la Société ou d'une filiale.

La Société aura le pouvoir de souscrire et de maintenir une police d'assurance pour le compte de cette personne qui a été ou est Gérant, fondé de pouvoir, employé ou agent de la Société ou d'une filiale, ou qui a rendu ou rend des services à la demande de la Société ou d'une filiale comme administrateur, fondé de pouvoir, associé, membre, employé ou agent d'une autre société, partenariat, joint venture, trust, comité ou toute autre entreprise, du fait de toute dépense, responsabilité ou perte imposée à cette personne et encourue par elle en cette qualité ou en raison de son statut, que la Société ou les filiales aient ou non le pouvoir de l'indemniser du fait d'une telle dépense ou perte en vertu des dispositions légales applicables.

Toute abrogation ou modification incohérente avec cet article 16 n'entravera pas les droits ou la protection accordés à toute personne tels que légalement en vigueur au moment d'une telle abrogation ou modification.

Le droit à l'indemnisation conféré en vertu de cet article 16 comporte également, dans la mesure où cela est permis par les dispositions légales en vigueur, le droit d'être remboursé des dépenses (comprenant les honoraires d'avocat) encourues du fait de telles procédures avant même leur issue définitive. Le paiement de tout montant au profit d'un administrateur, fondé de pouvoir, associé, membre, employé ou agent en vertu de cet article 16 subrogera la Société dans les droits que peuvent avoir de tels administrateurs, fondés de pouvoir, associés, membres, employés ou agents contre toute autre personne ou entité. Les droits conférés en vertu de cet article 17 seront des droits contractuels.

Chapitre IV.- Assemblées des associés

Art. 17. Assemblée générale des associés. Dans le cas d'associé unique, l'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la Loi à l'assemblée générale des associés. Dans ce cas les articles 194 à 196 ainsi que 199 de la Loi ne sont pas applicables.

Les Gérants initiaux de la Société seront nommés par résolution des associées uniques, Hines Luxembourg Holdings S.à r.l et Hines European Associates L.P..

Si la Société comporte moins de vingt-six (26) associés, les décisions des associés peuvent être prises par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par les Gérants aux associés par fax ou par courrier électronique. Dans ce cas, les associés ont l'obligation d'émettre leur vote par écrit et de l'envoyer par fax ou par courrier électronique à la Société, dans un délai de quinze (15) jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

Dans le cas, où il y a plus d'un associé, les associés peuvent se réunir en assemblées générales conformément aux conditions fixées par la Loi sur convocation des Gérants, du ou des commissaires aux comptes ou d'associés représentant la moitié (50%) du capital social émis. La convocation envoyée aux associés en conformité avec la Loi indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée et elle contiendra l'ordre du jour de l'assemblée générale ainsi qu'une indication des affaires qui y seront traitées.

Au cas où tous les associés sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Un associé peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par courrier électronique, par fax ou par courrier un mandataire, lequel peut ne pas être associé.

Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront appréciées souverainement par les Gérants.

Art. 18. Pouvoirs de l'assemblée générale. Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

Sous réserve de tout autre pouvoir réservé aux Gérants en vertu de la Loi ou des Statuts, elle a les pouvoirs les plus larges pour décider ou ratifier tout acte relatif aux opérations de la Société.

Art. 19. Assemblée générale annuelle. L'assemblée générale annuelle, qui doit se tenir uniquement dans le cas où la Société comporte plus de vingt-cinq (25) associés, se tiendra au siège social de la Société ou à tel autre endroit indiqué

dans les avis de convocation, le deuxième mardi du mois d'avril à quatorze heures, heure locale. Si ce jour est un jour férié à Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 20. Procédure, vote. Toute décision dont l'objet est de modifier les présents Statuts ou dont l'adoption est soumise en vertu des Statuts, ou selon le cas, en vertu de la Loi, aux règles de quorum et de majorité fixées pour la modification des Statuts sera prise par une majorité des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social émis.

Sauf disposition contraire de la Loi ou des présents Statuts, toutes les autres décisions seront prises par les associés représentant au moins cinquante pour cent (50%) du capital social émis.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 21. Procès-verbaux des assemblées générales. Les procès-verbaux des assemblées générales des associés doivent être signés par les associés présents ou leurs mandataires ou par le Président, le Secrétaire et le Scrutateur de l'assemblée dans le cas d'une nomination de ces derniers.

Les résolutions adoptées par l'associé unique doivent être consignées par écrit et signées par l'associé unique.

Les copies ou extraits des procès-verbaux adoptés par les associés, ou encore les des procès-verbaux des assemblées générales des associés à produire en justice ou ailleurs sont signés par (i) le Gérant A individuellement ou (ii) et par les deux Gérants B conjointement ou (iii) le Gérant A conjointement avec les deux Gérants B.

Chapitre V.- Année sociale, affectation des bénéfices

Art. 22. Année sociale. L'année sociale de la Société commence le premier jour de janvier de chaque année et finit le dernier jour de décembre de la même année.

Art. 23. Approbation des comptes annuels. A la fin de chaque année sociale de la Société, les comptes sont arrêtés et les Gérants dressent un inventaire des avoirs et des dettes et établit (établissent) les comptes annuels conformément à la Loi.

Le bilan et les comptes de pertes et profits sont soumis à l'agrément de l'associé unique ou, suivant le cas, de l'assemblée générale des associés.

Tout associé ainsi que son mandataire, peut demander une copie ou prendre au siège social connaissance de ces documents financiers.

Art. 24. Affectation des bénéfices. Sur le bénéfice net de la Société il sera prélevé cinq pour cent (5 %) pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

L'associé unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des associés décident de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Il/elle peut décider (i) de verser la totalité ou une partie du solde à un compte de réserve ou de provision, (ii) de le reporter à nouveau ou (iii) de le distribuer aux associés comme dividendes en conformité avec l'article 6 de ces Statuts.

Les Gérants peuvent procéder au paiement des dividendes intérimaires sous réserve de leur ratification par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés en fin d'année conformément à cet Article 24. Les Gérants peuvent, à leur seule discrétion, évaluer le montant de ces distributions ainsi que la date de paiement de ces versements.

Art. 25. Dissolution, liquidation. La Société peut être dissoute par une décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, sauf dispositions contraires de la Loi.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (personnes physiques ou morales), nommés par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société et de tous les frais de liquidation, l'actif net sera réparti équitablement entre tous les associés au prorata du nombre de parts sociales qu'ils détiennent.

Art. 26. Réviseur d'entreprises. La supervision des opérations de la Société pourra et devra dans les cas prévus par la loi, être confiée à un réviseur d'entreprises agréé.

Le réviseur d'entreprises (s'il y en a un) sera élu par l'associé unique ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des associés.

Art. 27. Dispositions générales. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront réglées conformément aux dispositions légales en vigueur.

Deuxième résolution

Les Associées décidons d'accepter la démission de HIM LLC comme Gérant de la Société

Troisième résolutions

Les Associé décident de procéder aux nominations suivantes:

- Gérant A - Hines International Fund Management LLC, une société à responsabilité limitée de droit américain du Delaware, dont le siège social est situé à 2800 Post Oak Boulevard, Houston, Texas 77056.

- Gérant B - M. David Scott Braaten, citoyen américain avec comme numéro de passeport le 057384047 et dont la résidence professionnelle est située au 205, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

- Gérant B - Jan Henneau, citoyen belge avec comme numéro de carte d'identité 590-6873745-60 et dont la résidence professionnelle est située au 205, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, même date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare qu'à la demande du comparant décrit ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française. A la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: E. Gottardi et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 6 août 2008. LAC/2008/32834. - Reçu douze euros (12.- €).

Le receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008106030/5770/569.

(080122296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2008.

Lonworld S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 32.710.

Le bilan au 31 mars 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2008.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008106013/263/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT03275. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080122593) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2008.

Crema Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 8.210.000,00.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 139.898.

In the year two thousand eight, the fourteenth day of July,

Before M^e Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, at 3 p.m.

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Crema Holdings SARL, a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 6, rue Adolphe Fischer, L - 1520 Luxembourg, in process of registration with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (the Company). The Company has been incorporated on June 17, 2008 pursuant to a deed of M^e Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended on July 14, 2008 pursuant to a deed of M^e Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

There appeared Crema Investments SARL, a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 6, rue Adolphe Fischer, L - 1520 Luxembourg, in the process of being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (the Sole Shareholder),

hereby represented by M^e Bernard Beerens, Avocat à la Cour, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on July 14, 2008,

which proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record the following:

I. That the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company.

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 400,000 (four hundred thousand Euro) in order to bring the share capital from EUR 7,810,000 (seven million eight hundred ten thousand Euro) represented by 39,050,000 (thirty-nine million fifty thousand) shares divided into (i) 104,438 (one hundred four thousand four hundred thirty-eight) class A ordinary shares (the Class A Ordinary Shares), (ii) 104,438 (one hundred four thousand four hundred thirty-eight) class B ordinary shares (the Class B Ordinary Shares), (iii) 104,438 (one hundred four thousand four hundred thirty-eight) class C ordinary shares (the Class C Ordinary Shares), (iv) 104,438 (one hundred four thousand four hundred thirty-eight) class D ordinary shares (the Class D Ordinary Shares), (v) 104,437 (one hundred four thousand four hundred thirty-seven) class E ordinary shares (the Class E Ordinary Shares), (vi) 104,437 (one hundred four thousand four hundred thirty-seven) class F ordinary shares (the Class F Ordinary Shares), (vii) 104,437 (one hundred four thousand four hundred thirty-seven) class G ordinary shares (the Class G Ordinary Shares), (viii) 104,437 (one hundred four thousand four hundred thirty-seven) class H ordinary shares (the Class H Ordinary Shares), (ix) 19,143,072 (nineteen million one hundred forty-three thousand seventy-two) 10% series A cumulative redeemable preference shares (the Class A Preference Shares) and (x) 19,071,428 (nineteen million seventy-one thousand four hundred twenty-eight) 10% series B cumulative redeemable preference shares (the Class B Preference Shares), having a par value of EUR 0.20 (twenty Cents) each, to EUR 8,210,000 (eight million two hundred ten thousand Euro), by way of the issue of 21,260 (twenty-one thousand two hundred sixty) new Class A Ordinary Shares, 21,260 (twenty-one thousand two hundred sixty) new Class B Ordinary Shares, 21,260 (twenty-one thousand two hundred sixty) new Class C Ordinary Shares, 21,260 (twenty-one thousand two hundred sixty) new Class D Ordinary Shares, 21,261 (twenty-one thousand two hundred sixty-one) new Class E Ordinary Shares, 21,261 (twenty-one thousand two hundred sixty-one) new Class F Ordinary Shares, 21,261 (twenty-one thousand two hundred sixty-one) new Class G Ordinary Shares, 21,262 (twenty-one thousand two hundred sixty-two) new Class H Ordinary Shares, and 1,829,915 (one million eight hundred twenty-nine thousand nine hundred fifteen) new Class B Preference Shares of the Company, having a par value of EUR 0.20 (twenty Cents) each.

2. Subscription to and payment of the share capital increase specified in item 1. above.

3. Subsequent amendment of article 5.1. of the Articles in order to reflect the increase of the share capital adopted under item 1.

4. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

5. Miscellaneous.

III. that the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase and it hereby increases the share capital of the Company by an amount of EUR 400,000 (four hundred thousand Euro) in order to bring the share capital from EUR 7,810,000 (seven million eight hundred ten thousand Euro) represented by 39,050,000 (thirty-nine million fifty thousand) shares divided into (i) 104,438 (one hundred four thousand four hundred thirty-eight) the Class A Ordinary Shares, (ii) 104,438 (one hundred four thousand four hundred thirty-eight) Class B Ordinary Shares, (iii) 104,438 (one hundred four thousand four hundred thirty-eight) Class C Ordinary Shares, (iv) 104,438 (one hundred four thousand four hundred thirty-eight) Class D Ordinary Shares, (v) 104,437 (one hundred four thousand four hundred thirty-seven) Class E Ordinary Shares, (vi) 104,437 (one hundred four thousand four hundred thirty-seven) Class F Ordinary Shares, (vii) 104,437 (one hundred four thousand four hundred thirty-seven) Class G Ordinary Shares, (viii) 104,437 (one hundred four thousand four hundred thirty-seven) Class H Ordinary Shares, (ix) 19,143,072 (nineteen million one hundred forty-three thousand seventy-two) Class A Preference Shares and (x) 19,071,428 (nineteen million seventy-one thousand four hundred twenty-eight) Class B Preference Shares, having a par value of EUR 0.20 (twenty Cents) each, to EUR 8,210,000 (eight million two hundred ten thousand Euro), by way of the issue of 21,260 (twenty-one thousand two hundred sixty) new Class A Ordinary Shares, 21,260 (twenty-one thousand two hundred sixty) new Class B Ordinary Shares, 21,260 (twenty-one thousand two hundred sixty) new Class C Ordinary Shares, 21,260 (twenty-one thousand two hundred sixty) new Class D Ordinary Shares, 21,261 (twenty-one thousand two hundred sixty-one) new Class E Ordinary Shares, 21,261 (twenty-one thousand two hundred sixty-one) new Class F Ordinary Shares, 21,261 (twenty-one thousand two hundred sixty-one) new Class G Ordinary Shares, 21,262 (twenty-one thousand two hundred sixty-two) new Class H Ordinary Shares, and 1,829,915 (one million eight hundred twenty-nine thousand nine hundred fifteen) new Class B Preference Shares of the Company, having a par value of EUR 0.20 (twenty Cents) each.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription - payment

The Sole Shareholder hereby declares that it subscribes the 21,260 (twenty-one thousand two hundred sixty) new Class A Ordinary Shares, 21,260 (twenty-one thousand two hundred sixty) new Class B Ordinary Shares, 21,260 (twenty-one thousand two hundred sixty) new Class C Ordinary Shares, 21,260 (twenty-one thousand two hundred sixty) new Class D Ordinary Shares, 21,261 (twenty-one thousand two hundred sixty-one) new Class E Ordinary Shares, 21,261 (twenty-one thousand two hundred sixty-one) new Class F Ordinary Shares, 21,261 (twenty-one thousand two hundred sixty-one) new Class G Ordinary Shares, 21,262 (twenty-one thousand two hundred sixty-two) new Class H Ordinary Shares, and 1,829,915 (one million eight hundred twenty-nine thousand nine hundred fifteen) new Class B Preference Shares of the Company, having a par value of EUR 0.20 (twenty Cents) each and it fully pays up such shares by a contribution in cash in an aggregate amount of EUR 2,000,000 (two million Euro) which is evidenced to the notary by a certificate of blockage and which shall be allocated as follows:

- an amount of EUR 400,000 (four hundred thousand Euro) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company, and
- an amount of EUR 17,008.50 (seventeen thousand eight Euro and fifty Cents) shall be allocated to the Class A Ordinary Share Premium Reserve Account;
- an amount of EUR 17,008.50 (seventeen thousand eight Euro and fifty Cents) shall be allocated to the Class B Ordinary Share Premium Reserve Account;
- an amount of EUR 17,008.50 (seventeen thousand eight Euro and fifty Cents) shall be allocated to the Class C Ordinary Share Premium Reserve Account;
- an amount of EUR 17,008.50 (seventeen thousand eight Euro and fifty Cents) shall be allocated to the Class D Ordinary Share Premium Reserve Account;
- an amount of EUR 17,008.50 (seventeen thousand eight Euro and fifty Cents) shall be allocated to the Class E Ordinary Share Premium Reserve Account;
- an amount of EUR 17,008.50 (seventeen thousand eight Euro and fifty Cents) shall be allocated to the Class F Ordinary Share Premium Reserve Account;
- an amount of EUR 17,008.50 (seventeen thousand eight Euro and fifty Cents) shall be allocated to the Class G Ordinary Share Premium Reserve Account;
- an amount of EUR 17,008.50 (seventeen thousand eight Euro and fifty Cents) shall be allocated to the Class H Ordinary Share Premium Reserve Account;
- an amount of EUR 1,463,932 (one million four hundred sixty-three thousand nine hundred thirty-two Euro) shall be allocated to the Class B Preference Share Premium Reserve Account.

The amount of the increase of the share capital is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to amend article 5.1 of the Articles in order to reflect the above resolution so that it reads henceforth as follows:

"5.1. The Company's corporate capital is fixed at EUR 8,210,000 (eight million two hundred ten thousand Euro) represented by 41,050,000 (forty-one million fifty thousand) shares divided into (i) 125,698 (one hundred twenty-five thousand six hundred ninety-eight) Class A Ordinary Shares, (ii) 125,698 (one hundred twenty-five thousand six hundred ninety-eight) Class B Ordinary Shares, (iii) 125,698 (one hundred twenty-five thousand six hundred ninety-eight) Class C Ordinary Shares, (iv) 125,698 (one hundred twenty-five thousand six hundred ninety-eight) Class D Ordinary Shares, (v) 125,698 (one hundred twenty-five thousand six hundred ninety-eight) Class E Ordinary Shares, (vi) 125,698 (one hundred twenty-five thousand six hundred ninety-eight) Class F Ordinary Shares, (vii) 125,698 (one hundred twenty-five thousand six hundred ninety-eight) Class G Ordinary Shares, (viii) 125,699 (one hundred twenty-five thousand six hundred ninety-nine) Class H Ordinary Shares, (ix) 19,143,072 (nineteen million one hundred forty-three thousand seventy-two) Class A Preference Shares and (x) 20,901,343 (twenty million nine hundred one thousand three hundred forty-three) Class B Preference Shares of the Company, having a par value of EUR 0.20 (twenty Cents) each, all subscribed and fully paid-up."

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any manager of the Company to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately 13,200.- Euros.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le quatorzième jour du mois de juillet,

Par-devant M^e Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, à 15 heures,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Crema Holdings SARL, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec son siège social au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, en cours d'immatriculation au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg (la Société). La Société a été constituée le 17 juin 2008 suivant acte reçu par M^e Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la société (les Statuts) ont été modifiés le 14 juillet 2008 suivant acte reçu par M^e Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

A comparu Crema Investments SARL, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social 6, rue Adolphe Fischer, L - 1520 Luxembourg, en cours d'immatriculation au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg (l'Associé Unique),

ici représentée par M^e Bernard Beerens, Avocat à la Cour, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 14 juillet 2008.

ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. Que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société.

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de EUR 400.000 (quatre cent mille euros) afin de porter le capital social de son montant actuel de EUR 7.810.000 (sept millions huit cent dix mille euros) représenté par 39.050.000 (trente-neuf millions cinquante mille) parts sociales divisées en (i) 104.438 (cent quatre mille quatre cent trente-huit) parts sociales ordinaires de classe A (les Parts Sociales Ordinaires de Classe A), (ii) 104.438 (cent quatre mille quatre cent trente-huit) parts sociales ordinaires de classe B (les Parts Sociales Ordinaires de Classe B), (iii) 104.438 (cent quatre mille quatre cent trente-huit) parts sociales ordinaires de classe C (les Parts Sociales Ordinaires de Classe C), (iv) 104.438 (cent quatre mille quatre cent trente-huit) parts sociales ordinaires de classe D (les Parts Sociales Ordinaires de Classe D), (v) 104.437 (cent quatre mille quatre cent trente-sept) parts sociales ordinaires de classe E (les Parts Sociales Ordinaires de Classe E), (vi) 104.437 (cent quatre mille quatre cent trente-sept) parts sociales ordinaires de classe F (les Parts Sociales Ordinaires de Classe F), (vii) 104.437 (cent quatre mille quatre cent trente-sept) parts sociales ordinaires de classe G (les Parts Sociales Ordinaires de Classe G), (viii) 104.437 (cent quatre mille quatre cent trente-sept) parts sociales ordinaires de classe H (les Parts Sociales Ordinaires de Classe H), (ix) 19.143.072 (dix-neuf millions cent quarante-trois mille soixante-douze) parts sociales privilégiées de classe A rachetables cumulatives à 10% (les Parts Sociales Privilégiées de Classe A) et (x) 19.071.428 (dix-neuf millions soixante et onze mille quatre cent vingt-huit) parts sociales privilégiées de classe B rachetables cumulatives à 10% (les Parts Sociales Privilégiées de Classe B), ayant une valeur nominale de EUR 0.20 (vingt centimes) chacune à EUR 8.210.000 (huit millions deux cent dix mille euros) par l'émission de 21.260 (vingt et un mille deux cent soixante) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de Classe A, 21.260 (vingt et un mille deux cent soixante) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de Classe B, 21.260 (vingt et un mille deux cent soixante) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de Classe C, 21.260 (vingt et un mille deux cent soixante) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de Classe D, 21.261 (vingt et un mille deux cent soixante et une) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de Classe E, 21.261 (vingt et un mille deux cent soixante et une) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de Classe F, 21.261 (vingt et un mille deux cent soixante et une) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de Classe G, 21.262 (vingt et un mille deux cent soixante et deux) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de Classe et 1.829.915 (un million huit cent vingt-neuf mille neuf cent quinze) nouvelles Parts Sociales Privilégiées de Classe B de la Société, ayant une valeur nominale de EUR 0,20 (vingt cents) chacune.

2. Souscription à et paiement de l'augmentation de capital mentionnée sous le point 1. ci-dessus.

3. Modification subséquente de l'article 5.1. des Statuts afin de refléter l'augmentation de capital spécifiée au point 1.

4. Modification du registre des parts sociales de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité à tout gérant de la Société de procéder au nom de la Société à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des parts sociales de la Société.

5. Divers.

III. que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter et augmente par les présentes le capital social de la Société d'un montant de EUR 400.000 (quatre cent mille euros) afin de porter le capital social de son montant actuel de EUR 7.810.000 (sept

millions huit cent dix mille euros) représenté par 39.050.000 (trente-neuf millions cinquante mille) parts sociales divisées en (i) 104.438 (cent quatre mille quatre cent trente-huit) Parts Sociales Ordinaires de Classe A, (ii) 104.438 (cent quatre mille quatre cent trente-huit) Parts Sociales Ordinaires de Classe B, (iii) 104.438 (cent quatre mille quatre cent trente-huit) Parts Sociales Ordinaires de Classe C, (iv) 104.438 (cent quatre mille quatre cent trente-huit) Parts Sociales Ordinaires de Classe D, (v) 104.437 (cent quatre mille quatre cent trente-sept) Parts Sociales Ordinaires de Classe E, (vi) 104.437 (cent quatre mille quatre cent trente-sept) Parts Sociales Ordinaires de Classe F, (vii) 104.437 (cent quatre mille quatre cent trente-sept) Parts Sociales Ordinaires de Classe G, (viii) 104.437 (cent quatre mille quatre cent trente-sept) Parts Sociales Ordinaires de Classe H, (ix) 19.143.072 (dix-neuf millions cent quarante-trois mille soixante-douze) Parts Sociales Privilégiées de Classe A et (x) 19.071.428 (dix-neuf millions soixante et onze mille quatre cent vingt-huit) Parts Sociales Privilégiées de Classe B de la Société, ayant une valeur nominale de EUR 0.20 (vingt centimes) chacune, à EUR 8.210.000 (huit millions deux cent dix mille euros) par l'émission de 21.260 (vingt et un mille deux cent soixante) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de Classe A, 21.260 (vingt et un mille deux cent soixante) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de Classe B, 21.260 (vingt et un mille deux cent soixante) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de Classe C, 21.260 (vingt et un mille deux cent soixante) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de Classe D, 21.261 (vingt et un mille deux cent soixante et une) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de Classe E, 21.261 (vingt et un mille deux cent soixante et une) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de Classe F, 21.261 (vingt et un mille deux cent soixante et une) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de Classe G, 21.262 (vingt et un mille deux cent soixante et deux) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de Classe et 1.829.915 (un million huit cent vingt-neuf mille neuf cent quinze) nouvelles Parts Sociales Privilégiées de Classe B de la Société, ayant une valeur nominale de EUR 0,20 (vingt cents) chacune.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante et le paiement de l'augmentation de capital:

Souscription - paiement

L'Associé Unique déclare souscrire à 21.260 (vingt et un mille deux cent soixante) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de Classe A, 21.260 (vingt et un mille deux cent soixante) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de Classe B, 21.260 (vingt et un mille deux cent soixante) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de Classe C, 21.260 (vingt et un mille deux cent soixante) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de Classe D, 21.261 (vingt et un mille deux cent soixante et une) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de Classe E, 21.261 (vingt et un mille deux cent soixante et une) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de Classe F, 21.261 (vingt et un mille deux cent soixante et une) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de Classe G, 21.262 (vingt et un mille deux cent soixante et deux) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de Classe et 1.829.915 (un million huit cent vingt-neuf mille neuf cent quinze) nouvelles Parts Sociales Privilégiées de Classe B de la Société, ayant une valeur nominale de EUR 0,20 (vingt cents) chacune et libérer entièrement ces parts sociales par un apport en numéraire d'un montant total de EUR 2.000.000 (deux millions euros) documenté au notaire par un certificat de blocage et qui sera affecté de la manière suivante:

- un montant de EUR 400.000 (quatre cent mille euros) sera affecté sur le compte capital social nominal de la Société;
- un montant de EUR 17.008,50 (dix-sept mille et huit euros cinquante cents) sera affecté au Compte de Réserve de Prime des Parts Sociales Ordinaires de Classe A;
- un montant de EUR 17.008,50 (dix-sept mille et huit euros cinquante cents) sera affecté au Compte de Réserve de Prime des Parts Sociales Ordinaires de Classe B;
- un montant de EUR 17.008,50 (dix-sept mille et huit euros cinquante cents) sera affecté au Compte de Réserve de Prime des Parts Sociales Ordinaires de Classe C;
- un montant de EUR 17.008,50 (dix-sept mille et huit euros cinquante cents) sera affecté au Compte de Réserve de Prime des Parts Sociales Ordinaires de Classe D;
- un montant de EUR 17.008,50 (dix-sept mille et huit euros cinquante cents) sera affecté au Compte de Réserve de Prime des Parts Sociales Ordinaires de Classe E;
- un montant de EUR 17.008,50 (dix-sept mille et huit euros cinquante cents) sera affecté au Compte de Réserve de Prime des Parts Sociales Ordinaires de Classe F;
- un montant de EUR 17.008,50 (dix-sept mille et huit euros cinquante cents) sera affecté au Compte de Réserve de Prime des Parts Sociales Ordinaires de Classe G;
- un montant de EUR 1.463.932 (un million quatre cent soixante-trois mille neuf cent trente-deux euros) sera affecté au Compte de Réserve de Prime des Parts Sociales Privilégiées de Classe B.

Le montant de l'augmentation de capital social est désormais à la libre disposition de la Société dont la preuve a été apportée au notaire soussigné.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 5.1. des Statuts afin de refléter la résolution ci-dessus de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

"5.1. Le capital social de la Société est fixé à EUR 8.210.000 (huit millions deux cent dix mille euros) représenté par 41.050.000 (quarante et un millions cinquante mille) parts sociales divisées en (i) 125.698 (cent vingt-cinq mille six cent quatre-vingt-dix-huit) Parts Sociales Ordinaires de Classe A, (ii) 125.698 (cent vingt-cinq mille six cent quatre-vingt-dix-

huit) Parts Sociales Ordinaires de Classe B, (iii) 125.698 (cent vingt-cinq mille six cent quatre-vingt-dix-huit) Parts Sociales Ordinaires de Classe C, (iv) 125.698 (cent vingt-cinq mille six cent quatre-vingt-dix-huit) Parts Sociales Ordinaires de Classe D, (v) 125.698 (cent vingt-cinq mille six cent quatre-vingt-dix-huit) Parts Sociales Ordinaires de Classe E, (vi) 125.698 (cent vingt-cinq mille six cent quatre-vingt-dix-huit) Parts Sociales Ordinaires de Classe F, (vii) 125.698 (cent vingt-cinq mille six cent quatre-vingt-dix-huit) Parts Sociales Ordinaires de Classe G, (viii) 125.699 (cent vingt-cinq mille six cent quatre-vingt-dix-neuf) Parts Sociales Ordinaires de Classe H, (ix) 19.143.072 (dix-neuf millions cent quarante-trois mille soixante-douze) Parts Sociales Privilégiées de Classe A et (x) 20.901.343 (vingt millions neuf cent un mille trois cent quarante-trois) Parts Sociales Privilégiées de Classe B de la Société, ayant une valeur nominale de EUR 0.20 (vingt centimes) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées."

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le registre des parts sociales de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société afin de procéder au nom de la Société à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des parts sociales de la Société.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte sont estimés approximativement à 13.200.- Euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, à la requête de la même partie, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: B. BEERENS; J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 17 juillet 2008, Relation LAC/2008/29528. - Reçu dix mille euros (10000€).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008106052/211/281.

(080123114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2008.

Bessel Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 97.365.

Extrait des décisions collectives des associés du 24 juillet 2008

1. Le siège social de la société est transféré ce jour à l'adresse suivante:

370, route de Longwy L-1940 Luxembourg

Pour extrait conforme

D. FONTAINE

Référence de publication: 2008104720/792/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT02998. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080121172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

Parnuk S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 35.817.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 24 juillet 2008

1. Le siège social de la société est transféré ce jour à l'adresse suivante:

370, route de Longwy L-1940 Luxembourg

Pour extrait conforme
D. FONTAINE

Référence de publication: 2008104719/792/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT03197. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080121166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

Ares Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 123.888.

—
Extrait des décisions prises par les associés en date du 24 juillet 2008

1. Le siège social de la société est transféré ce jour à l'adresse suivante:

370, route de Longwy, L-1940 Luxembourg

Pour extrait conforme
M. REYNDERS

Référence de publication: 2008104717/792/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT02990. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080121157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

Trisport, Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6450 Echternach, 31, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 95.695.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 12 août 2008.

Henri BECK
Notaire

Référence de publication: 2008104835/201/12.

(080120633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

Barnhill Holding S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 138.149.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 4 août 2008.

Paul BETTINGEN
Notaire

Référence de publication: 2008104843/202/12.

(080121289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

Tectrona S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 133, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 52.219.

—
Il résulte d'une assemblée générale des actionnaires tenue en date du 7 juillet 2008, du transfert de siège social sis à 44, rue de Strasbourg L-2560 Luxembourg à l'adresse suivante:

133, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg 15/07/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008104705/5831/14.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2008, réf. LSO-CT06898. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080120619) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

Volnay Luxco II S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 672.400,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 124.372.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hille-Paul Schut

Gérant

Référence de publication: 2008104888/9168/14.

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2008, réf. LSO-CT05308. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080120318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

Dameifel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5751 Frisange, 28, rue Robert Schuman.

R.C.S. Luxembourg B 115.280.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 14 août 2008.

Pour la gérance

Signature

Référence de publication: 2008104899/808/14.

Enregistré à Diekirch, le 12 août 2008, réf. DSO-CT00137. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080121357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

Memola, Lang & Hein S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 125.795.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 12 août 2008.

Pour la gérance

Signature

Référence de publication: 2008104900/808/14.

Enregistré à Diekirch, le 11 août 2008, réf. DSO-CT00109. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080121360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

S&M 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 139.994.

Le bilan au 31 juillet 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 août 2008.

Pour S&M 1 S.à.r.L.

Signature

Référence de publication: 2008104911/8224/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2008, réf. LSO-CT05885. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080121170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

Sanae S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 87.462.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008104910/6312/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2008, réf. LSO-CT05944. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080121078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

Mercati S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 98.015.

Le bilan au 31 décembre 2007, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008104886/833/13.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2008, réf. LSO-CT04716. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080120320) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

**K-Dow Petrochemicals Americas Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Daulat Americas Holding S.à r.l.).**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 140.576.

In the year two thousand and eight, on the thirtieth of July.

Before Us M^e Jean SECKLER, notary residing at Junglinster, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned;

was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), governed by the laws of Luxembourg "DAULAT AMERICAS HOLDING S.à r.l.", established and having its registered office in L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, (the "Company"), incorporated following a deed of the undersigned notary on the 18th of July 2008, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, in process of inscription at the Trade and Companies' Registry of Luxembourg.

The extraordinary general meeting is opened at 12.00 a.m., with Mr. Marc LOESCH, lawyer, residing in Luxembourg, in the chair,

who appoint as secretary Mrs. Rebecca UNVERZAGT, lawyer, residing in Luxembourg.

The extraordinary general meeting elects as scrutineer Mrs. Victoria BRASSART, jurist, residing in Luxembourg.

The board of the extraordinary general meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

(i) The agenda of the extraordinary general meeting is the following:

Agenda:

1. To change the name of the Company to "K-DOW PETROCHEMICALS AMERICAS HOLDING S.à r.l.".

2. To amend article 1 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the foregoing resolution.

3. Miscellaneous.

(ii) The shareholders present, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance-list; this attendance-list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the extraordinary general meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

(iii) The proxies of the represented shareholders, initialled "ne varietur" by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

(iv) The whole subscribed capital being represented at the present extraordinary general meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this extraordinary general meeting, no convening notices were necessary.

(v) The present extraordinary general meeting is then regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

The extraordinary general meeting resolves, after deliberation, unanimously to take the following resolutions:

First resolution

The extraordinary general meeting resolves to change the name of the Company to "K-DOW PETROCHEMICALS AMERICAS HOLDING S.à r.l."

Second resolution

In view of the above, the extraordinary general meeting resolves to amend article 1 of the articles of incorporation of the Company, to reflect the foregoing resolution, which will from now read as follows:

" **Art. 1. Name.** The name of the company is "K-DOW PETROCHEMICALS AMERICAS HOLDING S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles)."

There being no other business, the extraordinary general meeting was adjourned at 12.10 p.m.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately seven hundred and fifty Euros.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the appearing persons, known to the notary by their name, first name, civil status and residence, the said appearing persons have signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la version en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le trente juillet.

Par-devant Nous Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois "DAULAT AMERICAS HOLDING S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, (la "Société"), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 18 juillet 2008, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en cours d'inscription au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 12.00 heures sous la présidence de Monsieur Marc LOESCH, avocat, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Rebecca UNVERZAGT, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée générale extraordinaire choisit comme scrutateur Madame Victoria BRASSART, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

(i) La présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Modification de la dénomination de la Société en "K-DOW PETROCHEMICALS AMERICAS HOLDING S.à r.l."

2. Modification de l'article 1^{er} des statuts de la Société afin de refléter la résolution précédente.

3. Divers.

(ii) Les associés présents, les mandataires des associés représentés, ainsi que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les associés présents, les mandataires des associés représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

(iii) Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des associés représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants.

(iv) L'intégralité du capital social souscrit étant représentée à la présente assemblée générale extraordinaire, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les associés présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

(v) La présente assemblée générale extraordinaire est ainsi régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir délibéré, a alors pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de changer la dénomination de la Société en "K-DOW PETROCHEMICALS AMERICAS HOLDING S.à r.l."

Deuxième résolution

Au vu de ce qui figure ci-dessus, l'assemblée générale extraordinaire décide de modifier l'article 1^{er} des statuts de la Société, pour refléter la précédente résolution qui sera dorénavant rédigée comme suit:

" **Art. 1^{er}. Dénomination.** Le nom de la société est "K-DOW PETROCHEMICALS AMERICAS HOLDING S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts)."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12.10 heures.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de sept cent cinquante euros.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et français, déclare par les présentes, qu'à la requête des comparants le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte aux comparants, connus du notaire par nom, prénoms, état civil et domiciles, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: LOESCH - UNVERZAGT - BRASSART - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 5 août 2008. Relation GRE/2008/3294. — Douze euros 12,- €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 19 août 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008107888/231/118.

(080124377) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.